

FEDERATION FRANCAISE DE BRIDGE



22 rue Létenduère – 49000 ANGERS - Tél : 06 70 91 34 86

Email : comite@bridgeanjou.com - Site web : www.bridgeanjou.com

REGLEMENT COMITE DES COMPETITIONS (RCC) SAISON 2023 – 2024

Les modifications apportées depuis la version initiale seront surlignées en jaune

COVID 19

La capacité maximale des clubs accueillant les compétitions prend en compte les mesures sanitaires exigées par la FFB au jour de la compétition.

Les clubs et les joueurs s'engagent au respect strict du guide sanitaire de la Fédération (FFB) > en ligne sur le site du Comité

SOMMAIRE

ORGANIGRAMME	2
INSCRIPTIONS	3
Frais d'engagement	4
Mémo compétitions & DLI	6
DATES ET HORAIRES DES RENCONTRES	8
ABANDONS, REMPLACEMENTS	10
FEUILLES DE CONVENTION	10
ERREURS SUR BRIDGEMATES	11
FINALES DE LIGUES	11
COMPETITIONS PAR PAIRES	13
Divisions Nationales/2	14
Expert/2	16
Performance/2	18
Challenge/2	20
COMPETITIONS PAR QUATRE	22
Division Nationale Open/4	23
Expert/4	24
Performance/4	26
Challenge/4	28
ESPERANCE	29
SCOLAIRES / CADETS / - 31 ans	30
COUPE DE FRANCE	31
INTERCLUBS	35
TROPHEE DE France	39
CHALLENGE DE L'ANJOU	40
Tournois Régionaux	43
Coupe des Pays de Loire	45
Simultanés du Comité	49
TROPHEE PIERRE LEBRET	50
TUTORIELS	52
S'inscrire en ligne	52
Alimenter son compte FFB	54

ORGANIGRAMME

AG du 24/10/21

Bureau du Conseil d'Administration :

PRESIDENCE

Jean-Paul NOURY / 06 87 70 08 08
Jpnoury53@gmail.com

1er Vice-Président

Bernard ROBINET / 06 76 67 84 58
brobinet@me.com

Vice-Président : compétitions-arbitrage

Dominique GOUMARD / 06 23 38 46 10
goumard@mailcity.com

Vice-Présidente : communication-développement

Euriell QUERAN / 02 41 37 04 74
huriell@bridgeplus.com

Secrétaire général

Serge BREVET / 06 25 76 07 09
ser.brevet@free.fr

Trésorier

Béatrice GRATON / 06 14 11 66 89
beatrice.graton@orange.fr

Directeur des compétitions

Jacques BLIN / 06 70 29 01 30
jacqblin@gmail.com

Autres membres du Conseil d'Administration :

Huguette AMBROISE, Pierre CHEVREUL, Jean-Yves GRAND, Claudine LANTA, Jean LECOQ, Catherine PAVERO, Nadine PULY-CHAMPAGNE, Patrick ROCTON et Catherine SIMON.

Secrétaire du Comité

Anne LORIQUER / 06 70 91 34 86
comite@bridgeanjou.com

Animateur Pédagogique Régional

Laurent LIPSZYC / 02 41 87 79 86
laurentl.apr@gmail.com

C.R.E.D Président

Gérard FLEURENCE / 06 60 80 19 55
gerard.fleurence@free.fr

C.R.E.D. Vice-président

Yves MONTESSUY / 06 88 02 30 90
yvesmontessuy@gmail.com

C.R.E.D. membres : Jean Louis BERSON, Jean Pierre CARCY, Annick BOHNE, Edmond GAUTIER, Arlette BURGALASSI et Dominique CHAUVIRE.

REGLEMENT DES COMPETITIONS 2023/2024

👉 La FFB (fédération) a rédigé un mode d'emploi exhaustif sur l'utilisation de l'espace licencié du site FFB, n'hésitez pas à vous y référer.

Il est disponible sur votre espace licencié *FFB > Documents > Tutoriels*

Important : Dans toute communication avec le Comité concernant un ou des joueurs, il est impératif de préciser le n° de licence de la ou des personne(s) concernée(s).

RNC = Règlement National des Compétitions, édité par la Fédération (FFB)

RCC = Règlement Comité des Compétitions, édité par le Comité

Dès 2023-24, les compétitions changent d'appellation

Excellence	> Expert (orange)	Espérance (vert)	> inchangé
Honneur	> Performance (jaune)	Division Nationale (DN) (rouge)	> inchangé
Promotion	> Challenge (bleu)		

Mise en place d'un Indice de Compétition (IC) : dès cette saison, chaque licencié aura un IC et un IV.

Les joueurs sont classés avec l'**IV (Indice de Valeur)**, qui relève d'un processus d'accumulation de points qui valorise l'assiduité au jeu du quotidien (tournois et simultanés de clubs, en ligne ou en présentiel). Il reste la référence pour votre classement par série.

Afin de mieux niveler les joueurs de compétitions entre eux, la Commission de Classement a créé l'**Indice de Compétition (IC)**. Il est fait pour comparer les joueurs de compétition uniquement, sur le périmètre compétitif (compétitions fédérales, comité, festivals), en prenant en compte à la fin de chaque saison les 7 meilleurs résultats. **Il sera la référence pour savoir dans quelle(s) division(s) d'épreuves chacun pourra s'inscrire pour participer.** + d'infos sur site du Comité, rubrique *Compétitions*

Inscriptions

Les joueurs s'inscrivent directement en ligne sur leur espace licencié du site FFB (fédération) *.

Lors de vos inscriptions il est important de respecter votre zone d'inscription qui est fonction du lieu de votre club. **Vous devez vous inscrire dans le centre qui est le plus proche de votre club. En cas de places manquantes sur un centre, le Comité se réserve le droit de transférer une équipe sur un autre centre correspondant davantage à sa zone géographique.**

Ex : les centres de Pornic, le Pouliguen, St-Nazaire et la Baule sont réservés prioritairement aux clubs de la presqu'île.

***Sauf pour les Interclubs et la Coupe Des Clubs (CDC)** (auprès de votre club).

👉 **Un tutoriel** « Comment s'inscrire en ligne » est disponible à la fin du RCC et sur le site du Comité, rubrique « Compétitions ».

❖ Catégories par âge

Scolaire = - de 16 ans // **Cadet** = 16 ans et + / - de 18 ans / ceux qui suivent programme Cadet 1ère année // **Junior** = 18 ans et + jusqu'à 25 ans au 1er janvier de la saison en cours // **-31 ans** = tous les jeunes jusqu'à 30 ans // **Sénior** = les joueurs doivent être nés en 1958 et années antérieures (avoir 65 ans ou plus au 31 décembre de la saison en cours).

❖ Paiement des engagements

Tous les paiements se font en ligne sur le site de la FFB lors de l'inscription* et lors de chaque qualification au stade suivant.

* Sauf pour les Interclubs (auprès de votre club), les DN et Finale de Ligue (à la table), Scolaire et Cadet (offert).

1. **Le paiement du 1^{er} stade** d'une compétition s'effectue au moment de l'inscription, juste après avoir validé la composition de l'équipe.

2 choix possibles :

- Par défaut, la somme à régler est partagée équitablement entre tous les joueurs. Pour cela, la personne qui inscrit l'équipe doit s'assurer que chaque participant a la somme suffisante sur son « compte FFB ». Si ce n'est pas le cas et que le capitaine (soit le 1^{er} nom inscrit) possède la somme totale sur son compte FFB, il est alors proposé :
- Le règlement de la totalité par le capitaine, c'est une case à cocher. Si cette case n'apparaît pas c'est que NI les joueurs, NI le capitaine ne possèdent la somme suffisante pour payer. Il faut alors approvisionner le ou les comptes FFB.

2. Lorsqu'une équipe a joué le 1^{er} stade et est **qualifiée au stade suivant**, l'inscription se fait automatiquement via le logiciel FFB **MAIS le paiement reste à faire.**

En effet dans ce cas, tous les joueurs de l'équipe verront apparaître un bandeau sur la page *Accueil* de leur espace licencié. Celui-ci invite à se rendre dans la rubrique « paiement » pour effectuer le règlement.

Tout paiement devra être effectué au plus tard 72h avant le jour de compétition. Dans le cas contraire l'équipe sera déclarée forfait.

👉 **Tutoriel** « Comment alimenter son compte FFB » disponible à la fin du RCC et sur le site du Comité, rubrique « Compétitions ».

A SAVOIR : rubriques « **Compte FFB** » et « **Paiement** » de votre espace licencié FFB
Ces 2 rubriques sont bien distinctes.

« **Compte FFB** » : il s'agit de votre cagnotte monétaire. Elle doit être suffisamment approvisionnée avant le paiement d'une compétition et fonctionne tel un compte bancaire (détails des débits, crédits, dates...).

Lorsque ce compte FFB est crédité, votre compte bancaire réel est débité **MAIS le stade de la compétition n'est pas payé pour autant.**

« **Paiement** »

Dans cette rubrique apparaît la liste des compétitions jouées, payées **ET** à jouer et à payer. Les compétitions non payées font apparaître un rectangle rouge « PAYER » sur lequel il faut cliquer pour régulariser le paiement. En cliquant sur « payer », le logiciel débite alors votre « compte FFB » et le stade de la compétition est alors considéré comme soldé. La somme affichée est la somme totale du stade (1/2 FC, FC...) et non forcément ce que le joueur a réellement réglé. Pour le savoir, le joueur doit se rendre dans son « compte FFB » et regarder ce qui a été débité exactement :

0 = totalité payée par le capitaine.

Somme totale de la compétition = c'est vous qui avez payé pour tout le monde.
Somme partielle de la compétition = la somme a été débitée équitablement entre tous les joueurs de l'équipe.

❖ **Frais d'engagement**

Au stade Comité, Ligue et Zone (1/2 FC, FC, FL et FZ), les **frais sont offerts par le Comité pour les Juniors, Cadets et Scolaires.**

Chaque équipe comprenant 1 ou plusieurs joueurs Junior/Cadet/Scolaire doit demander par email au Comité de faire l'inscription. Le capitaine doit bien préciser : nom, prénom et n° de licence de chaque joueur en précisant le/les Junior/Cadet/Scolaire (le 1^{er} de la liste étant le capitaine d'équipe).
Inscriptions (offerte) directement sur le site FFB pour les compétitions Cadets et Scolaires.

Compétitions FEDERALES

DN / EXP / PERF		1/2 FC	FC (si dispence 1/2 FC)	FC	FL	FN
DN	DN3 Open/2				142 €	55 €
	DN2 Mixte/2				142 €	55 €
	DN4 Open/4				246 €	111 €
/Paire	Open/2	42 €	60 €	42 €	36 €	45 €
	Mixte/2	42 €	60 €	42 €	36 €	45 €
	Dames/2 Exp.			60 €	36 €	45 €
	Dames/2 Perf.	42 €	60 €	42 €	36 €	45 €
	Senior Op/2	42 €	60 €	36 €	36 €	45 €
	Senior Mix/2	42 €	60 €	36 €	36 €	45 €
/Equipe	Open/4	72 €	96 €	60 €	72 €	120 €
	Mixte/4	72 €	96 €	60 €	72 €	120 €
	Dames/4 Exp.				90 €	120 €
	Dames/4 Perf.			120 €	72 €	120 €
	Senior Op/4			120 €	72 €	120 €
	Senior Mix/4			120 €	72 €	120 €

CHALLENGE		1/2 FC	FC	FL	FN
/Paire	Ch. Hiver /2		28 €		32 €
	Ch. Print /2		28 €		32 €
	Ch. Eté /2		28 €		32 €
/Equipe	Ch. Hiver /4		40 €		120 €
	Ch. Print/4		40 €		120 €
	Ch. Eté /4		40 €		120 €

ESPERANCE	1/2 FC	FC	FL	FN
Esp/2				26 €
Esp/4				

JEUNES	1/2 FC	FC	FL	FN
Scolaire /2		0 €		Cf FFB
Cadet /2		0 €		Cf FFB
- 31 ans /2				Cf FFB
- 31 ans /4				Cf FFB

Interclubs		D1 à D3 : 132€ D4 : 120€ D5 : 96€ D6 : 10€/paire	72 €	120 €
Coupe des clubs	Cf clubs			Cf FFB
Trophée de France		38 €	72 €	120 €
Coupe de France 2	x		FZ : 66€	120 €
Coupe de France 2	32€/tour		FZ : 66€	Cf FFB

Compétitions de COMITE

Simultané du Comité Op/2	16€/paire
TPL Open/2 (sur Realbridge)	12€/paire/tour
TOP 8	Tour préliminaire (Poule) : 96€/équipe de 8 Finale : 48€/équipe de 8

Compétitions FEDERALES

DN	DLI	T1	T2	FL	FN
DN3 Open/2	30-nov.-23	20-21 jan. Rennes BCR	27-28 jan. Nantes BCN		27-28 avr ST-CLOUD.
DN2 Mixte/2	15-oct.-23	18-19 nov. Rennes BCR	02-03 déc. Nantes BAA		17-18 fév. ST-CLOUD
DN4 Open/4	10-sept.-23	30 sep.-01 oct. Nantes BAA	21-22 oct. Rennes BCR		13-14 jan. ST-CLOUD
Expert	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Open/2	22-déc.-23	13 jan. LE MANS, Nantes BCN	27-28 jan. Angers BCRR	16-17 mar. Nantes BCN	27-28 avr. ST-CLOUD
Mixte/2	27-oct.-23	18 nov. LE MANS, Nantes BCN	09-10 déc. Angers BCRR	06-07 jan. VANNES	17-18 fév. ST-CLOUD
Dames/2	27-oct.-23		15 nov. Angers BCRR	03-04 fév. Nantes BAA	23-24 mar. ST-CLOUD
Senior Op/2	03-nov.-23	22 nov. LE MANS, Nantes BAA	08 fév. Angers BCRR	27 mar. VANNES	25-26 avr. ST-CLOUD
Senior Mix/2	03-nov.-23	21 nov. LE MANS, Nantes BCN	07 fév. Angers BCRR	26 mar. Vannes	24-25 avr. ST-CLOUD
Open/4	08-sept.-23	30 sep.-01 oct. LE MANS, Nantes BCN	14-15 oct. Angers BCRR	04-05 nov. Nantes BCN	13-14 jan. ST-CLOUD
Mixte/4	26-janv.-24	17-18 fév. LE MANS, Nantes BCN	09-10 mar. Angers BCRR	06-07 avr. Rennes BCR	25-26 mai ST-CLOUD
Dames/4	19-avr.-24			04-05 mai LA BAULE club	29-30 juin ST-CLOUD
Senior Op/4	01-mars-24		21-22 mar. LA BAULE Floralties	15-16 mai LA BAULE club	10-11 juin ST-CLOUD
Senior Mix/4	01-mars-24		19-20 mar. LA BAULE Floralties	13-14 mai LA BAULE club	12-13 juin ST-CLOUD
Performance	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Open/2	22-déc.-23	14 jan. LE MANS, Angers BCRR, CHOLET, LA BAULE club	27 jan. LAVAL, CHOLET, ST-NAZAIRE	16-17 mar. VANNES	27-28 avr. ST-CLOUD
Mixte/2	27-oct.-23	19 nov. LE MANS, AVRILLE, NantesBCN, LA BAULEclub	09 déc. LAVAL, CHOLET, LA BAULE club	06-07 jan. Nantes BCN	02-03 mar. ST-CLOUD
Dames/2	20-oct.-23	07 nov. Angers ABC, CHOLET, PORNIC	14 déc. Angers ABC, LA BAULE club	04 fév. Rennes CPB	23-24 mar. ST-CLOUD
Senior Op/2	03-nov.-23	24 nov. Angers ABC, CHOLET, LA BAULE club, LAVAL	09 fév. CHOLET, LE MANS	27 mar. Rennes BCR	25-26 avr. ST-CLOUD
Senior Mix/2	03-nov.-23	23 nov. LAVAL, Angers ABC, CHOLET, LA BAULE club	08 fév. LE MANS, CHOLET	26 mar. Rennes BCR	24-25 avr. ST-CLOUD
Open/4	22-sept.-23	14-15 oct. LAVAL, Angers ABC, CHOLET, LA BAULE club	02-03 déc. Angers ABC	20-21 jan. VANNES	24-25 fév. ST-CLOUD
Mixte/4	26-janv.-24	17-18 fév. Angers ABC, SAUTRON, LA BAULE club	09-10 mar. Angers ABC	06-07 avr. Nantes BCN	25-26 mai ST-CLOUD
Dames/4	29-mars-24		16 avr. Nantes BCN 17 avr. Nantes BAA	05-06 juin Rennes CPB	29-30 juin ST-CLOUD
Senior Op/4	01-mars-24		21-22 mar. LA BAULE Floralties	15-16 mai PORNIC Golf	10-11 juin ST-CLOUD
Senior Mix/4	01-mars-24		19-20 mar. LA BAULE Floralties	13-14 mai PORNIC Golf	12-13 juin ST-CLOUD

Challenge	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Chal/2 HIVER	03-nov.-23		28 nov. (présent.) Angers ABC, LE MANS, Nantes BCN, LA BAULE club 28-29 nov. (RealB)		13 jan. (S) Angers ABC, CHOLET, LA BAULE club
Chal/2 PRINTEMPS	16-févr.-24		12 mar. (présent.) LAVAL, Angers ABC, Nantes BCN, LA BAULE club 12-13 mar. (RealB)		27 avr. (S) AVRILLE, SAUTRON, LE POULIGUEN
Chal/2 ÉTÉ	03-mai-24		23 mai (présent.) Angers ABC, LE MANS, CHOLET, PORNIC 23-24 mai (RealB)		08 juin (S) Angers BCRR, CHOLET, ST-NAZAIRE
Chal/4 HIVER	17-nov.-23		12 déc. LAVAL, Angers ABC, CHOLET, LA BAULE club		27-28 jan. ST-CLOUD
Chal/4 PRINTEMPS	02-févr.-24		22 fév. CH-GONTIER, CHOLET, LE MANS, LA BAULE club		20-21 avr. ST-CLOUD
Chal/4 ÉTÉ	10-mai-24		04 juin LE MANS, Angers ABC, LA BAULE club		20-21 juin ST-CLOUD
Espérance	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Esp/2	03-mai-24				25 mai (S) CH-GONTIER, PORNIC
Esp/4					
Jeunes	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
Scolaire /2	03-mai-24		23 mai Nantes BAA		15-16 juin ST-CLOUD
Scolaire /4	Cf FFB				15-16 juin ST-CLOUD
Cadet /2	03-mai-24		23 mai Nantes BAA		01-02 juin ST-CLOUD
Cadet /4	Cf FFB				01-02 juin ST-CLOUD
- 31 ans /2	Cf FFB				28-29 oct. ST-CLOUD
- 31 ans /4	Cf FFB				30-31 mar. ST-CLOUD
Interclubs	DLI	1/2 FC	FC	FL	FN
D1	29-mars-24		13-14 avr. CHOLET	01-02 juin Rennes BCR	Sept. 24 ST-CLOUD
D2	29-mars-24		13-14 avr. CHOLET	22-23 juin Nantes BCN	Sept. 24 ST-CLOUD
D3	29-mars-24		13-14 avr. CHOLET	01-02 juin SAUTRON	22-23 juin ST-CLOUD
D4	29-mars-24		13-14 avr. CHOLET	01-02 juin VANNES	22-23 juin ST-CLOUD
D5	29-mars-24		13-14 avr. CHOLET		22-23 juin ST-CLOUD
D6 "débutants"	29-mars-24		14 avr. CHOLET		
Coupe des clubs	Cf Clubs	Qualifs clubs			15 juin (S)
Trophée de France	15-sept.-23		10 oct. AVRILLE, PORNIC	11-12 nov. LA BAULE club	16-17 déc. ST-CLOUD
Coupe de France	DLI	1/2 FC	FC	FZ	FN
CDF 2023	Tour 5 en cours	07 oct. Angers BCRR	07 oct. Angers BCRR	11-12 nov. Nantes BAA	16-17 déc. ST-CLOUD
CDF 2024	12-janv.-24	Oct. 24	Oct. 24	A venir	A venir

Compétitions de COMITE

Compétitions de COMITE	DLI	Organisation
Simultané du Comité Op/2	La veille 00h	Je 19 oct. - 20h - CHOLET, Nantes BAA, le MANS BC, ANGERS (à confirmer) Ma 30 jan. - 14h30 - CHOLET, Le MANS BC, Nantes BAA et ANGERS (à confirmer)
TPL Open/2 (sur Realbridge)	La veille 00h	Tours préliminaires à 20h : Je 25 janv. / Me 21 fév. / Je 14 mar. / Je 18 avr. / Lu 06 mai Finale et Consolante : Ma 21 mai à 20h
TOP 8 Open/8	13-oct.-23	Les semaines choisies pour fixer les rencontres : Semaine du 6 au 10 nov. Sem. du 4 au 7 déc. // Sem. du 15 au 19 jan. // Sem. du 12 au 16 fév. // Sem. du 8 au 12 avr. FINALE : dim. 16 juin 24 (Angers BCRR)

❖ Dates Limites d'Inscriptions (DLI)

Les inscriptions doivent se faire **au plus tard** à la Date Limite d'Inscription (DLI). A la DLI, le secrétariat du Comité s'assure que les joueurs sont à jour de leur licence (1 seule licence manquante empêche l'homologation de la compétition) et que les engagements sont payés.

Après la DLI, **aucune nouvelle inscription ne sera acceptée**, sauf si elle peut permettre à la direction des compétitions de mieux les organiser (par exemple : compléter une table par paires, éviter un nombre impair d'équipes par quatre ou remplacer un forfait provoquant un déséquilibre).

❖ Vérification des inscriptions

> Soit sur le Site Internet de la Fédération : www.ffbridge.fr > Mon Espace licencié (login) > Compétitions (vous retrouvez toutes les compétitions et toutes les équipes inscrites).

> Soit sur le site FFB toujours, dans l'agenda de votre profil (vous retrouvez uniquement les compétitions auxquelles vous êtes inscrit).

> Soit dans votre club par affichage.

Comme une erreur peut toujours arriver, n'attendez pas la dernière minute pour contrôler votre inscription et si vous avez un doute avertissez soit le responsable des compétitions de votre club, soit le président du club ou en dernier ressort le secrétariat du comité.

Attention : ne pas confondre la « **notification d'inscription** » qui est un mail généré automatiquement par le logiciel FFB dès l'inscription/la modification effectuée, et la « **Convocation** » qui est envoyée environ 7 jours avant la compétition et qui recense tous les détails (lieu, horaires, arbitre, tarif, organisation, exemptés etc.). **C'est cette dernière qui fait foi.**

Dates et heures des rencontres

En règle générale, le lieu et les dates des compétitions sont indiquées sur l'agenda, dans les descriptifs de chaque épreuve. Occasionnellement des changements peuvent intervenir.

⇒ Vérifiez toujours auprès de votre club et de votre espace licencié FFB s'il y a des modifications dans l'organisation des compétitions où vous êtes inscrit.

Pour toute épreuve, la seule référence officielle est la convocation envoyée par mail à tous les clubs et aux participants dont l'adresse mail est renseignée et à jour dans votre profil sur le site de la F.F.B.

L'arbitre ne peut pas modifier l'horaire du début de la première séance, mais peut moduler le début de la seconde pour :

- Assurer un temps de repos correct entre les séances.
- Tenir compte d'aléas éventuels (appel, informatique.....)

❖ Horaires des compétitions

Les joueurs doivent être présents à la table 15 minutes avant le début de la séance.

Compétition sur 1 jour : début à 10h (sauf exception)

Compétition sur 2 jours : 1^{er} jour à 13h et 2^{ème} jour à 09h30 (sauf exception)

Certains ajustements peuvent survenir afin d'adapter les mouvements au nombre de joueurs final, ainsi il est indispensable de vous référer aux horaires indiqués sur votre convocation (et non sur la notification d'inscription).

Par Paire

Quand une épreuve se déroule en **2 séances le même jour :*

- Samedi : 1^{ère} séance à 13 h, 2^{ème} séance à suivre après une pause d'environ 30 minutes.

Quand une épreuve se déroule en **3 séances (exemple 18 donnes) le même jour :*

1^{ère} séance à 10 h, pause (1h15), 2^{ème} séance à 13h30 et 3^{ème} séance à 16h15.

Quand une épreuve se déroule en **3 séances sur un week-end :*

- Samedi : 1^{ère} séance à 13h, 2^{ème} séance à suivre après une pause d'environ 30 minutes. -

- Dimanche : 3^{ème} séance à 09h30

Quand une épreuve se déroule en **4 séances sur un week-end :*

- Samedi : 1^{ère} séance à 13h, puis 2^{ème} séance à suivre

- Dimanche : 3^{ème} séance à 09h30, pause d'1h15 puis 4^{ème} séance à 14h

Par Equipe

Si la compétition comporte moins de 20 équipes, l'organisation sera modifiée selon le nombre d'équipes participantes et suivant le R.N.C. (Règlement National des Compétitions).

Matches sur 2 jours (en semaine ou en We) : **8 matchs de 12 donnes sans mi-temps (généralement)*



Compétitions EXPERT, PERFORMANCE, INERCLUBS divisions 1, 2, 3, 4 et 5

Horaires :

1^{er} jour : 4 matchs à suivre à partir de 13h.

2^{ème} jour : 2 matchs le matin à 09h30, reprise à 14h pour les 2 derniers matchs.

**Matches sur 1 journée (en semaine ou en We)*



Compétitions CHALLENGE : 5 matchs de 8 donnes sans mi-temps.

Horaires : 10h, 2^{ème} match à suivre pause et 3 matchs à suivre.

**Matches isolés en semaine (ex : CDF)*

Horaire officiel : 20 h.

Cet horaire peut être modifié par accord entre les 2 capitaines, les matchs débutant au plus tard à 20 h 30.

Les rencontres ont lieu dans le club de l'équipe citée en premier (recevant). Si les clubs sont à plus de 100 km, le match peut avoir lieu dans un club situé à mi-chemin.

Obligation pour les 2 équipes de respecter les horaires du club hôte.

Les dates butoirs (DL : Date Limite pour jouer) sont impératives et ne peuvent être dépassées que pour des raisons graves ou en cas de force majeure et aucune dérogation ne sera donnée pour le dernier tour d'une épreuve organisée en poules.

Abandons – remplacements

❖ Abandon en cours de compétition

En cas d'abandon durant une compétition fédérale, application des articles 13, 115.3, 136, 137.1.b, 137.2.b, 157 et 163.2 du Règlement National des Compétitions.

Naturellement, il est toujours possible d'abandonner entre deux tours à condition de respecter les dates limites et dans tous les cas d'abandons, il est fortement conseillé de le faire auprès du responsable des compétitions de votre club qui transmettra par courriel votre décision au secrétariat du comité.

Principe de remboursement des droits d'engagements en cas de forfait :

- 1 - Cas de force majeure : totalité des droits d'inscription
- 2 - Forfait de moins de 48h avant le début de la compétition : pas de remboursement

❖ Remplacement

Si vous êtes le premier éliminé (paire ou équipe) d'une compétition, vous serez prévenu par **principe de repêchage** :

Contact téléphonique ou e-mail avec le capitaine d'équipe de la 1^{ère} paire/équipe éliminée (d'où l'importance de renseigner les cases numéro de téléphone et e-mail dans votre profil de la base de données FFB).

En cas de non réponse dans les délais précisés lors de la prise de contact, la paire ou l'équipe suivante est contactée et devient sélectionnée si sa réponse est positive.

❖ Remplacement sur place (équipe/paire « Joker »)

La paire ou équipe remplaçante convoquée sur place lors d'une Finale de Ligue est désignée parmi les paires ou équipes éliminées lors de la Finale de Comité et appartenant à la ville, voire à la région où se déroule la Finale de Ligue.

Son rôle est d'être sur place juste avant le début de la compétition afin de remplacer à la dernière minute une paire pour compléter une table ou une équipe et faire ainsi un nombre pair d'équipes.

Remarque :

Si une paire est en retard à la compétition, la paire remplaçante prend la place de la paire retardataire. Si cette dernière se présente, elle ne peut réintégrer sa place qu'au cours de la première position jouée (la position de duplication n'est pas considérée comme première position jouée) ou juste avant la deuxième position. Le ou les scores acquis par l'équipe remplaçante restent valables. De plus, une pénalité de retard sera infligée à la paire retardataire (sauf cas de force majeure).

Feuille de conventions (art. 84.6 du RNC)

Chaque paire doit mettre à la disposition des adversaires une feuille de conventions (disposition obligatoire) rédigée en français (ou en anglais pour les épreuves de sélection pour l'équipe de France) comportant notamment :

- Les noms, prénoms et classements des deux joueurs ;
- Outre la méthode de base, les conventions inusuelles susceptibles de surprendre l'adversaire ou nécessiter une mise au point préalable d'une défense.

Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de déclaration ou de jeu de la carte.

Les deux joueurs d'une même paire doivent utiliser le même système de base et les mêmes conventions d'enchères et de jeu de la carte.

NB1 : En l'absence de feuille de conventions l'arbitre peut interdire à une paire de jouer toute convention qui lui semblerait inusuelle (jugement de l'arbitre).

NB2 : En l'absence de feuille de conventions ou s'il juge que la feuille de la paire est insuffisamment remplie, l'arbitre doit mettre une pénalité de procédure après avertissement éventuel dans les épreuves de catégorie Expert et plus (divisions nationales).

Dès la saison 2023-24, la présentation d'une feuille de convention conforme est une obligation absolue pour les EXPERT et Divisions Nationales.

Erreurs sur les bridgemates

❖ Délais de Réclamation pour erreur de marque dans les Bridgemates (art. 10.1 RNC)

La règle a été simplifiée. **Les délais sont désormais de 48H pour une épreuve organisée sur 2 week-ends** (ou le même jour sur 2 semaines) et **réduits à 15 minutes après la publication des résultats de la dernière séance ou du dernier match.**

(On peut contester une marque de la 1^{ère} séance le samedi après-midi jusqu'au dimanche fin d'après-midi 15 minutes après la publication des résultats de la 3^{ème} séance).

❖ Information extrinsèque liée à l'erreur de saisie sur les Bridgemates (art. 118 RNC)

La marque ajustée que l'on doit mettre dans le cas d'information extrinsèque (vue des diagrammes, vue des scores des autres tables...) en cas d'erreur de numérotation sur les Bridgemates a été précisée :

- *La tenue correcte des fiches ambulantes (ou la saisie électronique des résultats) incombe aux joueurs Nord-Sud, sous le contrôle des joueurs Est-Ouest. En cas d'erreur de saisie et d'information extrinsèque trop importante (vue des scores des autres tables et/ou des diagrammes) pour que la donne puisse être jouée dans des conditions normales, la marque ajustée artificielle doit être de 40% pour NS et 60%+ pour EO sauf dans le cas où la saisie a été faite par la paire EO sans autorisation de la paire NS.*

- *La saisie du résultat d'une donne dans la Bridgemate doit être effectuée avant de débiter le jeu de la donne suivante.*

- *L'indication précise de la carte d'entame est obligatoire.*

Finales de Ligue - saison 2023-2024

Les Finales de Ligue occasionnent en général plus de déplacements pour les joueurs. Afin de leur permettre de s'organiser et de gérer au mieux leurs horaires, les différentes organisations des épreuves sont prédéterminées et ne seront changées qu'en cas de force majeure mais toujours en respectant une pause méridienne (**1h15**) pour les compétitions par paires. Pour les compétitions par quatre, les horaires prévisionnels sont fournis avec les convocations.

L'accès aux Finales de Ligue est payant :	36€ par paire, 72€ par équipe.
Sauf :	DN3 Open/2 et DN2 Mixte/2 : 142€
	DN4 Open/4 : 246€
	Interclubs : 72€
	Finale de Zone CDF : 66€

Bien entendu, les dispositions décrites ci-dessous sont conformes à l'organisation prévue par la FFB. Si celle-ci venait à changer pour la prochaine saison, ces dispositions seraient adaptées de façon idoine.

Toutes les Finale de Ligue (FL) se jouent avec écran (sauf la catégorie SENIOR).

Cette saison, aucune Finale de Ligue en Challenge, Espérance et Jeunes.

❖ Ligue par Paires

- * **Open/2 et Mixte/2 Expert et Performance** – 4 séances sur 2 jours
Samedi : 13h et 16h30 - dimanche : 09h30 et 14h
- * **Dames/2 Expert** - 3 séances sur 2 jours :
 - 1^{er} jour : 13h et 16h15
 - 2^e jour : 09h30
- * **Dames/2 Performance** – 3 séances de 18 donnes en une seule journée
Début à 10h.
- * **Senior Open/2 et Senior Mixte/2 Expert et Performance** : 3 séances de 18 ou 20 donnes
10h, pause 1h15 et 2 séances à suivre.
- * **DN3 Open/2 (36 paires)** : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 WE
 - Samedi : 13h-16h (18 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h (18 donnes)
 - Dimanche : 09h30-12h (16 donnes) et 13h30-16h (18 donnes)
- * **DN Mixte/2 (28 paires)** : horaires et nombre de donnes jouées identiques pour les 2 WE
 - Samedi : 13h-16h30 (21 donnes) - Pause de 20 à 30 mn - Fin vers 19h45 (21 donnes)
 - Dimanche : 09h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

❖ Ligue par Equipe

- * **Dames Expert** : une poule de 10 équipes (9 tours de 10 donnes)
 - Samedi : 13h
 - Dimanche : 09h30 selon le nombre de match
- * **Senior Open et Mixte/4 Expert et Performance** se déroulant à La Baule
Toutes les épreuves des 2 divisions en 6 matchs de 14 donnes avec mi- temps
 - 1^{er} jour : 13h
 - 2^e jour : 09h30
- * **Pour les épreuves Open, Mixte, Dames et les Interclubs se déroulant dans les clubs** :
6 matchs de 16 donnes (avec mi-temps) ou 8 matchs de 12 donnes (sans mi-temps) selon le nombre d'équipes en lice.
- * **La DN4 Open/4 (12 équipes)** se jouera en 2 week-ends :
6 matchs de 16 donnes le 1^{er} WE et 5 matchs de 16 donnes le 2nd

COMPETITIONS

PAR

PAIRES

Non Cumul

La participation d'un joueur ou joueuse à un championnat de France dans une division Expert, Performance exclut la participation de ce joueur ou joueuse dans une autre division de la même épreuve.

Néanmoins, un joueur ou joueuse Challenge, s'il/elle le souhaite pourra jouer les compétitions de sa catégorie mais également toutes les compétitions Performance ou Expert (sous réserve de respecter les conditions de participation de ces catégories).

DIVISION NATIONALE

Nouveauté : les candidatures se font directement en ligne avant la DLI (tel une inscription classique) :

Espace licencié FFB > Compétitions > Ligue 03 AN-BR.

Paie ment à la table (inchangé)

DN 1 et 2 Open /2 Pour mémoire – Cf RNC 2023

DN 3 Open /2 (art. 170 à 176 du RNC)

La Division Nationale 3 Open/2 est composée, dans chaque ligue de 36 paires.

A savoir : la DN302 passera à 28 paires à partir de la saison 2024-25. La saison actuelle sera donc une saison de transition.

Dans chaque ligue la DN3 est composée avec :

- 1) Les paires candidates ayant terminé dans les 27 premiers de la Finale de Ligue de la DN3 lors de la saison n-1.
- 2) Les paires descendant de la DN2 dans la ligue à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
- 3) Les paires candidates admises directement en finale nationale de la DN3 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) lors de la saison n-1 et non qualifiées pour la DN2 à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
- 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 7 premiers de la Finale de Ligue de l'Open/2 Expert lors de la saison n-1.
- 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la Chambre Nationale d'Application du Règlement (voir art.176)
- 6) On complète à 36 paires (parmi les paires candidates) selon les modalités définies à l'Article 175.

NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

Montées – Descentes

Paires inchangées

Dans chaque ligue

- 22 paires se maintiennent en DN3.
- 14 paires descendent en Open Expert au stade comité (10 dans le cas exceptionnel où 3 paires - ou plus - descendent de DN2 dans la ligue et aucune paire de la ligue ne monte en DN2).
- Les 4 premiers de la finale de ligue de l'Open Expert montent en DN3.

Paires modifiées

- Les joueurs gardent la possibilité de changer de partenaire d'une saison sur l'autre.
- Les places ainsi libérées sont attribuées sur candidature selon le barème de l'Article 175.

CANDIDATURES en ligne au plus tard 30/11/23

Engagement : 142 €

1er Tour : Sa 20-Di 21/01/24, à **RENNES BCR**

4 séances : Samedi : 13h-16h (18 donnes) – Pause de 20-30 min – Fin vers 19h (18 donnes)
Dimanche : 09h30-12h (16 donnes) et 13h30-16h (18 donnes)

2ème Tour : Sa 27-Di 28/01/24, à **NANTES BCN**

4 séances : Samedi : 13h-16h (18 donnes) – Pause de 20-30 min – Fin vers 19h (18 donnes)
Dimanche : 09h30-12h (16 donnes) et 13h30-16h (18 donnes)

Finale Nationale : 55€, Sa 27-Di 28/04/24, à **SAINT-CLOUD**

DN 2 Mixte /2 (art. 190 à 196 du RNC)

La Division Nationale Mixte/2 division 2 est composée dans chaque ligue de 28 paires

Composition de la DN2M2 au niveau Ligue

Dans chaque ligue la DNM2 est composée avec :

- 1) Les paires candidates ayant terminé dans les 20 premiers de la Finale de Ligue de la DNM2 lors de la saison n-1.
- 2) Les paires descendant de la DNM1 dans la ligue à condition qu'au moins un joueur soit licencié dans un des comités de la ligue.
- 3) Les paires candidates admises directement en finale nationale de la DNM2 lors de la saison n-1 et non qualifiées pour la DNM1 (à l'exception des paires qualifiées pour le CBOME) à condition qu'au moins un joueur de la paire soit licencié dans un des comités de la ligue.
- 4) Les paires candidates ayant terminé dans les 6 premiers de la Finale de Ligue du Mixte/2 Expert lors de la saison n-1.
- 5) Les candidatures exceptionnelles retenues par la Chambre Nationale d'Application du Règlement (cf. art. 196)
- 6) On complète à 28 paires (parmi les paires candidates) selon les modalités définies à l'article 188.

NB : un joueur ne peut proposer sa candidature que dans une seule ligue.

Montées – Descentes

Paires inchangées

Dans chaque ligue :

- 20 paires se maintiennent en DNM2.
- 8 paires descendent en Mixte Expert au stade comité (9 dans le cas exceptionnel où 3 paires descendent de DN2M2 dans la ligue et aucune paire de la ligue ne monte en DN1M2).
- Les 6 premiers de la finale de ligue du Mixte Expert montent en DNM2.

Paires modifiées

Les joueurs gardent la possibilité de changer de partenaire d'une saison sur l'autre.

Les places ainsi libérées sont attribuées sur candidature selon le barème de l'Article 195.

Organisation : 2 week-ends – 81 donnes par week-end

Chaque paire rencontre toutes les autres sur 3 donnes

4 lignes de 7 paires – 3 séances en Mitchell (21,21 et 18 donnes) et une séance en (double) Howell entrelacé de 21 donnes.

CANDIDATURES en ligne au plus tard le 15/10/23

Engagement : 142€

1er Tour : Sa 18-Di 19/11/23, à **RENNES BCR**

4 séances : Samedi : 13h-16h30 (21 donnes) – Pause de 20-30 min – Fin vers 19h45 (21 donnes)
Dimanche : 09h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

2ème Tour : Sa 02-Di 03/12/23, à **Nantes BAA**

4 séances : Samedi : 13h-16h30 (21 donnes) – Pause de 20-30 min – Fin vers 19h45 (21 donnes)
Dimanche : 09h30-12h15 (18 donnes) et 13h45-17h (21 donnes)

Finale Nationale : 55€, Sa 17-Di 18/02/24, à **SAINT-CLOUD**

EXPERT /2

Conditions de participation (art. 15 RNC) :

Les compétitions EXPERT sont ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des paires d'IC compris entre 112 et 200. Les paires ayant un IC < 112 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité (ou de la Ligue) concerné.

Les compétitions Expert se jouent avec écran.

Open par paire

INSCRIPTIONS au plus tard le 22/12/23

Accès direct en FC pour les 14 paires descendantes de la DN3, les paires d'IC ≥ 178 , les 5èmes paires de la FC ou qualifiées en FN (N-1)

Demi-finale Comité : 42€, Sa 13/01/24, à LE MANS BC et NANTES BCN

3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Sa 27-Di 28/01/24, à ANGERS BCRR

4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 36€, Sa 16-Di 17/03/24, à NANTES BCN

4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 45€, Sa 27-Di 28/04/24, à SAINT-CLOUD

Mixte par paire

INSCRIPTIONS au plus tard le 27/10/23

Accès direct en FC pour les 8 paires descendantes de la DN2M2, les paires d'IC ≥ 178 , les 5èmes paires de la FC ou qualifiées en FN (N-1)

Demi-finale Comité : 42€, Sa 18/11/23, à LE MANS BC et NANTES BCN

3 séances à partir de Samedi 10h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Sa 09-Di 10/12/23, à ANGERS BCRR

4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 36€, Sa 06-Di 07/01/24, à VANNES

4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 45€, Sa 17-Di 18/02/24, à SAINT-CLOUD

Dames par paire

INSCRIPTIONS au plus tard le 27/10/23

PAS DE DEMI-FINALE DE COMITE

Finale Comité : 60€, Me 15/11/23, à ANGERS BCRR

3 séances à partir de 10h

Finale Ligue : 36€, Sa 03-Di 04/02/24, à NANTES BAA

3 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 45€, Sa 23-Di 24/03/24, à ST-CLOUD

Senior Open par paire (année 1958 ou antérieure)

INSCRIPTIONS au plus tard le 03/11/23

Accès direct en FC pour les paires d'IC ≥ 178

Demi-finale Comité : 42€, Me 22/11/23, à NANTES BAA et LE MANS BC

3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 36€ (60€ si dispensé de ½ FC), Je 08/02/24, à ANGERS BCRR

3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Me 27/03/24, à VANNES

3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : 45€, Je 25-Ve 26/04/24, à SAINT-CLOUD

Senior Mixte par paire (année 1958 ou antérieure)

INSCRIPTIONS au plus tard le 03/11/23

Accès direct en FC pour les paires d'IC ≥ 178

Demi-finale Comité : 42€, Ma 21/11/23, à LE MANS BC et NANTES BCN

3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 36€ (60€ si dispensé de ½ FC), Me 07/02/24, à ANGERS BCRR

3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Ma 26/03/24, à VANNES

3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : 45€, Me 24-Je 25/04/24, à SAINT-CLOUD

PERFORMANCE /2

Conditions de participation (art.15 RNC) :

Les compétitions PERFORMANCE sont ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB ayant un IC individuel maximum de 71. L'IC de la paire doit être compris entre 74 et 136. Les paires ayant un IC <74 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité (ou de la Ligue) concerné.

Toutes les Finale de Ligue se jouent avec écran sauf les FL SENIOR

Open par paire

INSCRIPTIONS au plus tard le 22/12/23

Accès direct en FC pour les paires d'IC ≥ 118

Demi-finale Comité : 42€, Di 14/01/24, à LE MANS BC, ANGERS BCRR, CHOLET, LA BAULE club
3 séances à partir de 10h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Sa 27/01/24, à ST-NAZAIRE, LAVAL et CHOLET
3 séances à partir de 10h

Finale Ligue : 36€, Sa 16-Di 17/03/24, à VANNES
4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 45€, Sa 27-Di 28/04/24, à SAINT-CLOUD

Mixte par paire

INSCRIPTIONS au plus tard le 27/10/23

Accès direct en FC pour les paires d'IC ≥ 118

Demi-finale Comité : 42€, Di 19/11/23, à AVRILLE, NANTES BCN, LA BAULE club et LE MANS BC
3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Sa 09/12/23, à CHOLET, LA BAULE club et LAVAL
3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Sa 06-Di 07/01/24, à NANTES BCN
4 séances : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 45€, Sa 02-Di 03/03/24, à SAINT-CLOUD

Dames par paire

INSCRIPTIONS au plus tard le 20/10/23

Accès direct en FC pour les paires d'IC ≥ 118

Demi-finale Comité : 42€, Ma 07/11/23, à CHOLET, ANGERS ABC et PORNIC

3 séances à partir de 10h

Finale Comité : 42€ (60€ si dispensé de ½ FC), Je 14/12/23, à ANGERS ABC, LA BAULE club

3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Di 04/02/24, à RENNES CPB

3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : 45€, Sa 23-Di 24/03/24, à SAINT-CLOUD

Senior Open par paire (année 1958 ou antérieure)

INSCRIPTIONS au plus tard le 03/11/23

Accès direct en FC pour les paires d'IC ≥ 118

Demi-finale Comité : 42€, Ve 24/11/23, à LA BAULE club, CHOLET, LAVAL et ANGERS ABC

3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 36€ (60€ si dispensé de ½ FC), Ve 09/02/24 à CHOLET et LE MANS BC

3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Me 27/03/24, à RENNES BCR

3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : 45€, Je 25-Ve 26/04/24, à SAINT-CLOUD

Senior Mixte par paire (année 1958 ou antérieure)

INSCRIPTIONS au plus tard le 03/11/23

Accès direct en FC pour les paires d'IC ≥ 118

Demi-finale Comité : 42€, Je 23/11/23, à LAVAL, ANGERS ABC, CHOLET et LA BAULE club

3 séances à partir de 10 h

Finale Comité : 36€ (60€ si dispensé de ½ FC), Je 08/02/24 à LE MANS BC et CHOLET

3 séances à partir de 10 h

Finale Ligue : 36€, Ma 26/03/24, à RENNES BCR

3 séances à partir de 10 h

Finale Nationale : 45€, Me 24-Je 25/04/24, à SAINT-CLOUD

CHALLENGE /2

Conditions de participation (art. 15 RNC) :

Les compétitions CHALLENGE sont ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, ou ayant un IC maximum de 41.

Les Challenges par paire 2023/2024

Important : tous les joueurs Challenge qui souhaitent jouer davantage de compétitions ont la possibilité de participer à toutes les compétitions Performance ou Expert (sous réserve de respecter les conditions de participation de ces catégories).

Les Challenges par paire sont des compétitions fédérales organisées en deux phases et en présentiel :

- Une Finale de Comité en simultané dans plusieurs centres du Comité
- Puis une Finale Nationale, elle aussi en simultané et répartie dans plusieurs centres du Comité.

Pas de finale de ligue.

Il existe 3 challenges par paires : **HIVER, PRINTEMPS et ETE**

Nouveauté : un centre REALBRIDGE est créé en Finale de Comité afin de permettre aux actifs et étudiants de jouer cette compétition. Se joue sur 2 soirs indissociables (1 séance de 18 donnes/soir) et uniquement si 10 équipes minimum.

1. PHASE DE SENSIBILISATION DES PAIRES

Dans les 2 mois précédant la FC (à partir donc du 28/09 pour l'Hiver, du 12/01 pour le Printemps et du 23/03 pour l'Eté), tous les joueurs Challenge qui participent à un/des tournoi(s) de régularité en présentiel ou distanciel et organisé par un club du Comité (simultané compris) **verront leur PE acquis pendant ces 2 mois doubler, mais à la seule condition de participer à la FC.** Il n'est pas nécessaire de jouer avec la même paire durant ces 2 mois. Le choix du partenaire lors de la FC est libre mais doit impérativement respecter les conditions de participation à la catégorie Challenge.

L'acquisition de PE est par joueur.

Pendant cette période de deux mois, la FFB fournit hebdomadairement à chaque club un état des PE/joueur afin de permettre aux clubs d'encourager leurs paires à participer à la Finale de Comité.

Il est possible de s'inscrire à la FC sans participer à la phase sensibilisation.

2. INSCRIPTION DES PAIRES

Tournois de régularité : un même joueur peut participer dans plusieurs clubs et avec plusieurs partenaires différents. Le joueur doit se rapprocher du club organisateur directement.

Finale de Comité :

Espace licencié du site FFB > Compétitions > Fédéral

Les paires s'inscrivent sur le site de la FFB en respectant la DLI.

Les joueurs devront choisir un(e) partenaire avec un IC individuel max. de 41

3. ORGANISATION DE LA FINALE DE COMITE D'UN CHALLENGE CHALLENGE

Modalités

Chaque finale de Comité comprend 3 séances de 12 donnes.

Un pôt clôturera la manifestation.

Arbitrage de la Finale de Comité

Les centres sont arbitrés par un arbitre désigné par le Comité. L'arbitre devra savoir utiliser Magic Contest.

Les résultats seront remontés sur le site de la FFB par l'arbitre désigné avec le logiciel Magic Contest.

Attribution des points

Chaque Finale de Comité donne lieu à une attribution de Points d'Experts selon le barème fédéral et permettra aux joueurs de valider le doublement des PE gagnés lors des tournois de régularité de la phase de sensibilisation.

Challenge/2 HIVER

INSCRIPTIONS au plus tard le 03/11/23

Finale Comité : 28€, Ma 28/11/23, ST-NAZAIRE, LE MANS BC, ANGERS ABC, NANTES BCN, LA BAULE club

3 séances à 10h

+ Sur REALBRIDGE les 28-29/11 à 20h (séances indissociables)

Finale Nationale en simultané (S): 32€, Sa 13/01/24, à ANGERS ABC, CHOLET, LA BAULE club

Challenge/2 PRINTEMPS

INSCRIPTIONS au plus tard le 06/03/23

Finale Comité : 28€, Ma 12/03/24, à LAVAL, ANGERS ABC, NANTES BCN et LA BAULE club

3 séances à partir de 10 h

+ Sur REALBRIDGE les 12-13/03 à 20h (séances indissociables)

Finale Nationale en simultané (S): 32€, Sa 27/04/24 à AVRILLE, le POULIGUEN et SAUTRON

Challenge/2 ETE

INSCRIPTIONS au plus tard le 09/05/23

Finale Comité : 28€, Je 23/05/24, à PORNIC, CHOLET, ANGERS ABC et EL MANS BC

3 séances à partir de 10 h

+ Sur REALBRIDGE les 23-24/05 à 20h (séances indissociables)

Finale Nationale en simultané (S): 32€, Sa 10/06/23 à ST-NAZAIRE, CHOLET et Angers BCRR

COMPETITIONS

PAR

QUATRE

Non Cumul

La participation d'un joueur ou joueuse à un championnat de France dans une division Expert, Performance exclut la participation de ce joueur ou joueuse dans une autre division de la même épreuve.

Néanmoins, un joueur ou joueuse Challenge, s'il/elle le souhaite pourra jouer les compétitions de sa catégorie mais également les compétitions Performance ou Expert (sous réserve de respecter les conditions de participation de chaque catégorie).

Participation effective

(est considéré comme ayant joué)

Voir article 35 du RNC

Une équipe est composée de 4 à 6 joueurs

Sauf pour les compétitions :

- Challenge et Espérance
- Interclubs divisions 4 et 5
- Seniors toutes catégories
- Trophée de France
 - ↳ Les équipes peuvent comprendre 8 joueurs (art. 28 RNC)
- TOP 8
 - ↳ Les équipes sont composées 8 joueurs

DN4 OPEN /4 (Art. 198.2 + art. 207 à 2010 du RNC)

Nouveauté : les candidatures se font directement en ligne avant la DLI (tel une inscription classique) :

Espace licencié FFB > Compétitions > Ligue 03 AN-BR.

Paie ment à la table (inchangé)

Equipes de 4 à 6 joueurs

Poule de 12 équipes, 11 matchs de 16 donnes avec mi-temps sur 2 week-ends.

Article 209 RNC – Montées – Descentes - Maintien

Dans les équipes candidates issues de l'Open/4 Expert, de la DNO3 ou de la DNO4, au moins 4 joueurs au moins ayant participé à la compétition doivent maintenir leur association. Les équipes peuvent alors se compléter comme elles le veulent pour comporter 5 ou 6 joueurs.

209.1 Composition dans chaque ligue :

1. Au plus 2 équipes descendant de la DN3

Les équipes ayant terminé de la 17ème à la 22ème place de la DN3 descendent en DN4, mais pour pouvoir être candidate dans une ligue, l'équipe doit respecter les conditions de l'article 32.

Si au moins 3 équipes sont candidates dans la même ligue, le Directeur de ligue saisit la CNAR qui peut décider, selon les places vacantes, d'organiser la DN4 avec 14 équipes ou de faire jouer une ou plusieurs de ces équipes dans une autre ligue.

2. Au plus 8 équipes issues de la DN4 dans la ligue

Les équipes ayant terminé de la 1ère à la 8ème place de la DN4 conservent leur place (à l'exception des équipes montées en DN3 - cf. art 191.2).

3. Au plus 3 équipes issues de la finale de ligue de l'Open/4 Expert

Les équipes ayant terminé aux 3 premières places de la finale de ligue la saison précédente montent en DN4 dans la même ligue.

4. Au plus 1 équipe dont la candidature en DN3 n'a pas été retenue, mais pour pouvoir être candidate dans une ligue, l'équipe doit respecter les conditions de l'article 32 (au moins 2 des 4 joueurs ayant le meilleur classement doivent être licenciés dans un des comités de la ligue).

Si au moins 2 équipes non retenues en DN3 sont candidates dans une ligue, le Directeur de ligue saisit la CNAR qui peut décider, selon les places vacantes, d'organiser la DN4 avec 14 équipes et éventuellement de faire jouer une ou plusieurs de ces équipes dans une autre ligue.

Candidatures en ligne, DLI : 10/09/23

Engagement : 246 €

Equipes de 4 à 6 joueurs

Tour 1 : Sa 30/09-Di 01/10/23, à Nantes BAA

Samedi à 13h et dimanche à 09h30

Tour 2 : Sa 21-Di 22/10/23, à RENNES BCR

Samedi à 13h et dimanche à 09h30

Finale Nationale : 111€, Sa 13-Di 14/01/24, à SAINT-CLOUD

EXPERT /4

Conditions de participation (art. 29 RNC) :

Les compétitions EXPERT sont ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB constituant des équipes d'IC compris entre 224 et 400. Les équipes ayant un IC < 224 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité (ou de la Ligue) concerné.

Dans chaque compétition les divisions concourent séparément à tous les stades.

Les compétitions Expert se jouent avec écran.

Organisation

8 matchs de 12 donnes ou 6 matchs de 16 donnes avec mi-temps (modification possible en fonction du nombre d'équipes engagées).

Open par quatre

INSCRIPTIONS au plus tard le 08/09/23

Accès direct en FC pour les équipes d'IC ≥ 356

Equipes de 4 à 6 joueurs

Demi-finale Comité : 72€, Sa 30/09-Di 01/10/23, à LE MANS BC et NANTES BCN, 8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€ (96€ si dispensé de ½ FC),

Sa 14-Di 15/10/23, à ANGERS BCRR

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 04-Di 05/11/23, à NANTES BCN

6 ou 8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 120€, Sa 13-Di 14/01/24, à SAINT-CLOUD

Mixte par quatre

INSCRIPTIONS au plus tard le 26/01/24

Accès direct en FC pour les équipes d'IC ≥ 356

Equipes de 4 à 6 joueurs

Demi-finale Comité : 72€, Sa 17-Di 18/02/24, à NANTES BCN et LE MANS BC - 8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€ (96€ si dispensé de ½ FC),

Sa 09-Di 10/03/24, à ANGERS BCRR

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 06-Di 07/04/24, à RENNES BCR

6 ou 8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 120€, Sa 25-Di 26/05/24, à SAINT-CLOUD

Dames par quatre

INSCRIPTIONS au plus tard le 19/04/24

Equipes de 4 à 6 joueuses

Finale Ligue : 90€, Sa 04-Di 05/05/24, à LA BAULE club

6 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 120€, Sa 29-Di 30/06/24, à SAINT-CLOUD

Senior Open par quatre (année 1958 ou antérieure)

INSCRIPTIONS au plus tard le 01/03/24

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 120€, Je 21-Ve 22/03/24, LA BAULE Floralties

8 matchs : jeudi 13h et vendredi 09h30

Finale Ligue : 72€, Me 15-Je 16/05/24, à LA BAULE club

6 ou 8 matchs : Mercredi 13h et jeudi 09h30

Finale Nationale : 120€, Lu 10-Ma 11/06/24, à SAINT-CLOUD

Senior Mixte par quatre (année 1958 ou antérieure)

INSCRIPTIONS au plus tard le 01/03/24

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 120€, Ma 19-Me 20/03/24, LA BAULE Floralties

8 matchs : mardi 13h et mercredi 09h30

Finale Ligue : 72€, Lu 13-Ma 14/05/24, à LA BAULE club

6 ou 8 matchs : mardi 13h et mercredi 09h30

Finale Nationale : 120€, Me 12-Je 13/06/24, à SAINT-CLOUD

PERFORMANCE /4

Conditions de participation (art. 29 RNC) :

Pour la division PERFORMANCE, les compétitions sont ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB ayant un IC maximum de 71. L'IC de l'équipe doit être compris entre 148 et 272. Les équipes ayant un IC <148 pourront obtenir une dérogation en effectuant une demande au Directeur des Compétitions du Comité (ou de la Ligue) concerné.

Organisation : 8 matchs de 12 donnes ou 6 matchs de 16 donnes avec mi-temps (modification possible en fonction du nombre d'équipes engagées).

Toutes les Finale de Ligue se jouent avec écran sauf les FL SENIOR.

Open par quatre

INSCRIPTIONS au plus tard le 22/09/23

Accès direct en FC pour les équipes d'IC ≥ 236
Equipes de 4 à 6 joueurs

Demi-finale Comité : 72€, Sa 14-Di 15/10/23, à CHOLET,
LA BAULE club, LAVAL, ANGERS ABC

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€ (96€ si dispensé de ½ FC),
Sa 02-Di 03/12/23, à ANGERS ABC

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 20-Di 21/01/24, à VANNES

6 ou 8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 120€, Sa 24-Di 25/02/24, à SAINT-CLOUD

Mixte par quatre

INSCRIPTIONS au plus tard le 26/01/24

Accès direct en FC pour les équipes d'IC ≥ 236
Equipes de 4 à 6 joueurs

Demi-finale Comité : 72€, Sa 17-Di 18/02/24, à LA BAULE club, ANGERS ABC et SAUTRON

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Comité : 60€ (96€ si dispensé de ½ FC),
Sa 09-Di 10/03/24, à ANGERS ABC

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Sa 06-Di 07/04/24, à NANTES BCN

6 ou 8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 120€, Sa 25-Di 26/05/24, à SAINT-CLOUD

Dames par quatre

INSCRIPTIONS au plus tard le 29/03/24

Equipes de 4 à 6 joueuses

Finale Comité : 120€, Ma 16/04 à NANTES BCN
& Me 17/04/24 à NANTES BAA

8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Ligue : 72€, Me 05-Je 06/06/24, à RENNES CPB 20

6 ou 8 matchs : samedi 13h et dimanche 09h30

Finale Nationale : 120€, Sa 29-Di 30/06/24, à SAINT-CLOUD

Senior Open par quatre (année 1958 ou antérieure)

INSCRIPTIONS au plus tard le 01/03/24

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 120€, Je 21-Ve 22/03/24, LA BAULE Floralties

8 matchs : jeudi 13h et vendredi 09h30

Finale Ligue : 72€, Me 15-Je 16/05/24, à PORNIC Golf

6 matchs : mercredi 13h et jeudi 09h30

Finale Nationale : 120€, Lu 10-Ma 11/06/24, à SAINT-CLOUD

Senior Mixte par quatre (année 1958 ou antérieure)

INSCRIPTIONS au plus tard le 01/03/24

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 120€, Ma 19-Me 20/03/24, LA BAULE Floralties

8 matchs : mardi 13h et mercredi 09h30

Finale Ligue : 72€, Lu 13-Ma 14/05/24, à PORNIC Golf

6 matchs : lundi 13h et mardi 09h30

Finale Nationale : 120€, Me 12-Je 13/06/24, à SAINT-CLOUD

CHALLENGE /4

Conditions de participation (art. 29 RNC) :

Pour la division CHALLENGE, les compétitions sont ouvertes aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB nouveaux licenciés, ou ayant un IC maximum de 41.

Challenges par équipe 2023/2024

Ces challenges sont des compétitions fédérales par équipes organisées en deux phases et en présentiel : une Finale de Comité en simultané dans plusieurs centres répartis dans le Comité puis une Finale Nationale au siège de la FFB à St Cloud.

Il existe à présent 3 challenges par 4 : **HIVER, PRINTEMPS et ETE**

1. INSCRIPTION DES EQUIPES

Espace licencié FFB > Compétitions > fédéral

Les équipes s'inscrivent sur le site de la FFB en respectant la DLI. Le nombre de joueurs par équipe peut varier de 4 à 7.

En cas de forte participation, le Comité pourra être amené à organiser une phase qualificative dans certains clubs du Comité.

2. ORGANISATION DE LA FINALE DE COMITE D'UN CHALLENGE

Modalités

Chaque Finale de Comité comprend 3 matchs de 12 donnes.

Un pot clôturera la manifestation.

Arbitrage de la Finale de Comité :

Les centres sont arbitrés par un arbitre désigné par le Comité. L'arbitre devra savoir utiliser Magic Contest.

Les résultats seront remontés sur le site de la FFB par l'arbitre désigné avec le logiciel Magic Contest.

Attribution des points

Chaque Finale de Comité donne lieu à une attribution de Points d'Experts conformément au barème fédéral.

La participation aux Challenges Challenge n'empêche pas de jouer les compétitions Performance ou Expert par 4 pour ceux qui le désirent (en respectant les seuils de ces catégories).

Challenge/4 HIVER

INSCRIPTIONS au plus tard le 17/11/23

Equipes de 4 à 7 joueuses

Finale Comité : 40€, Ma 12/12/23, à CHOLET, LAVAL, ANGERS ABC, LA BAULE club - 3 séances à partir de 10h

Finale Nationale : 120€, Sa 27-Di 28/01/24, à SAINT-CLOUD

Challenge/4 PRINTEMPS

INSCRIPTIONS au plus tard le 02/02/24

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 40€, Je 22/02/24, à CHOLET, CHATEAU-GONTIER, LE MANS BC et LA BAULE club - 3 séances à 10h

Finale Nationale : 120€, Sa 20-Di 21/04/24, à SAINT-CLOUD

Challenge/4 ETE

INSCRIPTIONS au plus tard le 10/05/24

Equipes de 4 à 7 joueurs

Finale Comité : 40€, Ma 04/06/24, à LE MANS BC, Angers ABC, LA BAULE club - 3 séances à partir de 10h

Finale Nationale : 120€, Je 20-Ve 21/06/24, à SAINT-CLOUD

ESPERANCE

ESPERANCE/2

Art. 16.11 RNC – Espérance par paires

Ce championnat est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB à l'exclusion de ceux ayant un IC supérieur à 29.

INSCRIPTIONS au plus tard le 03/05/24

Finale Nationale en simultané (S) : 26€, Sa 25/05/24 à CHÂTEAU-GONTIER et PORNIC

ESPERANCE/4

Art. 30.11 RNC – Espérance par paires

Ce championnat est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB à l'exclusion de ceux ayant un IC supérieur à 29.

PAS DE COMPETITION CETTE SAISON

SCOLAIRES / CADETS / - 31

Moins de 31 ans

Ce championnat est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB et âgés de moins de 31 ans au 1er janvier de la saison en cours.

Cadet par paire

Ce championnat est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés à la FFB et âgés de moins de 18 ans au 1er janvier de la saison en cours.

*SCOLAIRE Op/2 DLI au 03/05/24

Finale Comité : 0€, Je 23/05/24, à NANTES BAA

Finale Nationale : Sa 15-Di 16/06/24, à SAINT-CLOUD

Scolaire Op/4 DLI : Cf FFB

Finale Nationale : Sa 15-Di 16/06/24, à SAINT-CLOUD

*CADET Op/2 DLI au 03/05/24

Finale Comité : 0€, Je 23/05/24, à NANTES BAA

Finale Nationale : Sa 01-Di 02/05/24, à SAINT-CLOUD

Cadet Op/4 DLI : Cf FFB

Finale Nationale : Sa 01-Di 02/05/24, à SAINT-CLOUD

*-31 ans DLI au Cf FFB

FN Op/2 : Sa 28-Di 29/10/23, à SAINT-CLOUD

FN Op/4 : Sa 30-Di 31/03/24, à SAINT-CLOUD

COUPE DE France (CDF)

Rappel : la Coupe de France se joue sur une année civile

Inscriptions (DLI) avant le 12/01/24

Engagement : 32 €/tour

1^{er} tour offert pour les équipes dont l'IC est inférieur ou égal à 148

Equipes de 4 à 6 joueurs

↳ **Dans un premier temps, chaque équipe, quel que soit son Indice de Compétition (IC) doit s'inscrire au plus tard à la DLI sur le site FFB, rubrique Compétitions > Comité d'Anjou > Fédéral > Coupe de France 2024 dans « Pot commun » et choisir sa « région » (pas de paiement à ce stade).**

Dans un second temps, le Comité effectuera lui-même les transferts d'équipes aux différents tours (2,3,4...) en fonction de leur IC (Indice de Compétition).

Vous recevrez alors un message pour effectuer le règlement de votre 1^{er} tour (rubrique paiement).

Le règlement de chaque tour doit être effectué en ligne dès la qualification au tour suivant.

En cas de non règlement dans les 72h précédent la rencontre, la Comité se réserve le droit de supprimer l'équipe.

Cette année nous visons les 100 équipes inscrites dans le Comité d'Anjou. Il est rappelé que le nombre d'équipes qualifiées pour la Finale de Zone (Anjou, Bretagne, Charentes) dépend du nombre d'inscrits au début de la compétition.

Rappelons que les « petites » équipes jouent nécessairement, au moins 2 matchs, par le jeu des repêchages !!!

Phase éliminatoire

Les équipes se rencontrent en matchs par KO de 28 donnes, le tirage au sort est effectué en commission des compétitions en essayant au maximum de faire se rencontrer des équipes proches géographiquement, suivant les zones ci-après.

Cette phase comporte les trois premiers tours avec repêchage. Tous les matchs ont lieu par K.O. en 28 donnes, les tableaux de chaque tour étant établis par tirage au sort intégral.

Les deux premiers tours sont régionalisés (création de 3 secteurs géographique. L'équipe qui reçoit étant l'équipe la première nommée lors du tirage au sort, à gauche dans les tableaux).

C'est l'équipe située à gauche sur l'ordre des rencontres qui est considérée comme « receveuse ».

Le repêchage est « gratuit ».

Un tirage au sort des rencontres du repêchage est prévu lorsque nécessaire (plus de 2 perdants).

Secteur LAVAL – LE MANS

Bridge Club Laval
Bridge Club Mayenne
Sablé Bridge Club
Bridge Club Château-Gontier
Le Mans Bridge Club
Le Mans 4 As
Bridge Club La Flèche
La Ferté Bernard

Secteur ANGERS

Angers Bridge Club
ASPTT Bridge
Bridge Club du Roy René
Club Bridge Avrillé
Baugé Bridge Club
Chemillé Bridge Club
Bridge Club Choletais
Chinon Bridge Club
Saumur Bridge Club
Bridge Club Thouarsais
Les Herbiers Bridge Club
Les Ponts de Cé BC

Secteur NANTES

Club Bridge Ancenis
Castelbriantais Bridge Club
Bridge Club Nantes
Bridge A Tout Cœur 44 (BAC 44)
Bridge Atlantique Association
Cercle Louis XVI
Bridge club Nortais
Sautron Bridge Club
Beaulieu Bridge Club
Club Bridge Vigneux
Nantes Erdre
Bridge Club Pays Maraîchin
Bridge Club Côte d'Amour
Bridge Club Poulignennais
Bridge et Loisirs Noirmoutier
Club Bridge Pornic
Bridge Scrabble Atlantique
Club des Amis de Préfailles
BC Islais
Mesquer-Quimiac
BC Côte de Lumière

TOUR 1 et 2

Date Limite (DL) pour le Tour 2 : **au + tard le Ve 16/02/24**

Les équipes vaincues joueront un match de repêchage **au + tard le Ve 15/03/24**

Si le nombre d'équipes inscrites est insuffisant, les tours 1 et 2 peuvent être supprimés.

TOUR 3

Date Limite pour ce Tour 3 : **au + tard le Ve 05/04/24**

Les équipes vaincues joueront un match (gratuit) de repêchage **au + tard le Ve 03/05/24**

Phase Finale (de Comité)

Toutes les rencontres de cette phase finale ont lieu par K.O. en 30 donnes (en 3 tiers-temps) sans repêchage et par tirage au sort intégral et public pour chaque tour, l'équipe qui reçoit étant l'équipe la première nommée lors du tirage au sort (à gauche dans les tableaux).

Le tirage au sort pour le tour suivant ne peut avoir lieu avant la date fixée pour la fin du tour en cours.

Dans la mesure du possible, les rencontres de cette phase finale se déroulent avec écrans.

TOUR 4

Afin de maintenir la progressivité de la difficulté des matchs pour les équipes issues des tours précédents, les équipes d'indice les plus élevés ne rentreront pas à ce tour. Le nombre de ces équipes sera diffusé quand les inscriptions seront totalement validées (28 février 2024).

Ce tirage au sort aura lieu, si possible, lors du tournoi d'Ancenis le 08 mai.

Les matchs du Tour 4 se déroulent en 30 donnes (3 tiers-temps de 10 donnes) par KO et sans repêchage.

Les matchs en 30 donnes des tours 4 et 5 s'organisent de la manière suivante :

- Si les 2 équipes sont représentées par 4 joueurs, le match se joue en 2 mi-temps de 15 donnes. La feuille de match sera évidemment remplie en indiquant 3 tiers temps joués par chaque joueur
- Si une des 2 équipes est représentée par plus de 4 joueurs, alors le match se joue en 3 tiers temps de 10 donnes. Le principe de positionnement est le suivant : L'équipe receveuse s'assoit en premier et l'équipe reçue choisit ses adversaires. Les paires qui s'opposent seront nécessairement différentes au 2^{ème} tiers temps, mais pourront être identiques aux premier et troisième tiers-temps. La feuille de match sera remplie en indiquant correctement le nombre de tiers temps joués par chaque joueur.

Date Limite impérative pour ce Tour 4 : **au + tard le Ve 14/06/24**

TOUR 5

Les équipes gagnantes du Tour 4 se qualifient pour le Tour 5 (**1/4 de finale de Comité**), où elles rejoindront les équipes exemptées (le nombre exact d'équipes exemptées du tour 4 dépend du nombre total d'inscrits au début. Le niveau des équipes exemptées correspondra approximativement au niveau Expert).

Le **Tour 5** se jouera en septembre 2024.

RAPPELS

- Chaque équipe qui se qualifie pour le tour suivant envoie la feuille de match signées par les 2 équipes au secrétariat du Comité (par mail ou courrier).
- Les matchs ont lieu dans le club de l'équipe tirée au sort en premier si la distance ne dépasse pas 100 km, à mi-distance sinon.
- C'est à l'équipe receveuse de contacter au plus tôt l'équipe qu'elle reçoit.
- Si un match n'a pas eu lieu avant la date limite, les deux équipes pourront être déclarées forfait. Si les Capitaines ne se mettent pas d'accord sur une date de match, la date imposée est celle de la DLI en soirée (20h).
Pour le cas très rare, d'un conflit entre la DLI et une compétition fédérale, la DLI sera reportée au jour ouvré suivant, avec les obligations qui s'y attachent. Le comité devra impérativement être informé en amont par le Capitaine de l'équipe receveuse.
- Le classement des ex-æquo sera conforme à l'article 134 du RNC (matchs par KO).
En conséquence les capitaines doivent conserver toutes les feuilles de match avec les points totaux (+ copie envoyée au Comité), signées par les adversaires.
A défaut de pouvoir vérifier des documents contradictoires, le Comité procédera par tirage au sort.

1/2 FINALE ET FINALE DE COMITE

Elles auront lieu un même samedi en octobre 2024 :

Le samedi après-midi : **1/2 finale**, tirage au sort avant le début du tour.

Les gagnants jouent la **finale** le samedi soir.

Les équipes seront qualifiées pour la Finale de Zone.

La Coupe de France et son petit Poucet

Le constat

Le nombre d'équipes engagées en Coupe de France était, avant la période « covid » de l'ordre de 80 alors que, dans le comité de Bretagne, il dépassait régulièrement les 100 équipes.

Cette situation est d'autant plus surprenante que le Comité d'Anjou a plus de licenciés et plus de compétiteurs dans toutes les catégories (Excellence, Honneur et Promotion).

Le challenge des 100

En 2019, lors d'une réunion, nous avons évoqué le challenge des 100, qui consistait à viser une participation d'au moins 100 équipes à la Coupe de France 2020. Finalement seulement 74 équipes s'étaient inscrites en 2023. C'est clairement insuffisant au regard du nombre de licenciés dans le comité. Néanmoins la participation d'équipes de faible indice est une satisfaction et les efforts de promotion de cette belle compétition seront encouragés.

Le petit Poucet : en général

En Coupe de France, et ce, dans tous les sports, les grosses équipes rentrent dans la compétition plus tard que les plus petites, qui jouent des tours préliminaires, et puis des chocs surviennent ... et parfois un petit Poucet émerge. Au bridge, c'est pareil, les équipes de plus gros indices rentrent au tour 5, les tours précédents étant réservés aux équipes d'indices inférieurs.

Le petit Poucet Anjou 2024 : récompense

Pour encourager une bonne participation, il est décidé de récompenser les meilleures équipes suivantes :

Equipes avec IC \leq 164

Equipes avec IC \leq 224

Pour chacune de ces catégories, le (ou les) petit Poucet sera l'équipe qui est allé le plus loin dans sa catégorie.

Les joueurs de ces équipes recevront une allocation PE égale au nombre de PE attribués par la FFB. Cette attribution complémentaire sera calculée et versée par le Comité d'Anjou, dès que toutes les équipes de la catégorie seront toutes éliminées c'est-à-dire avant la fin de 2023. Le maximum par équipe est plafonné à 20 000 PE.

Répartition géographique

Classiquement, les 3 premiers tours (dont chaque tour se joue avec repêchage gratuit) sont régionalisés afin de limiter les déplacements.

3 régions sont habituellement considérées :

Nantes, Angers et Le Mans.

Il est tout à fait possible de rentrer davantage dans les villes (exemple : la Baule, Pornic, Cholet, Laval, par exemple) aux tours 1 et 2 si le nombre d'inscrits localement est suffisant (4 minimum).

INTERCLUBS

Article 1 (art. 41 RNC)

Le championnat de France Interclubs est ouvert à tous les clubs agréés par la F.F.B.

Chaque club peut engager autant d'équipes qu'il peut régulièrement en constituer avec ses membres licenciés à la F.F.B.

Sauf dérogation, aucune équipe ne peut comprendre :

- Un joueur non licencié par l'intermédiaire du club ou membre sympathisant du club (voir Article 2 ci-dessous),
- Un membre du club participant ou ayant participé la même saison à la compétition dans une autre équipe (du club ou non)

Les équipes sont formées de 4 à 6 joueurs. Toutefois, les équipes des divisions 4 et 5 sont autorisées à se compléter à 7 joueurs.

La D6, compétition créée par le Comité en 2022 est quant à elle une compétition par paires réservée aux débutants (pas de Finale de Ligue ni Nationale du fait que ce n'est pas une compétition fédérale).

Les places appartiennent aux clubs :

- Ce sont les clubs qui gagnent ou perdent des places dans les divisions 1, 2.
- Ce sont les clubs qui choisissent la composition des équipes qu'ils inscrivent dans les diverses divisions (en ligne sur le site FFB, espace Métier). **Bien respecter les seuils de catégories.**
- En D1 et D2 il n'y a pas d'Indice de Compétition maximal pour les équipes mais les clubs doivent remplir leurs places -en fonction des places acquises- en commençant par le haut (D1, puis D2, puis D3). Les clubs peuvent envoyer en D3 et D4 autant d'équipes qu'ils le souhaitent.

Dérogation : un club de moins de 30 licenciés (hors licences scolaires) peut constituer une ou plusieurs équipes pour jouer en division 3 ou 4 avec des joueurs licenciés dans un autre club du même Comité ; l'équipe doit comprendre au moins deux joueurs licenciés dans le club.

Les D1 et D2 se jouent avec écran.

Article 2 : Règles d'inscription en Interclubs (toutes divisions – Article 43)

Tous les joueurs doivent être en possession de la licence fédérale au moment de l'inscription de leur équipe. Il n'y a plus d'obligation de licence dans le club pour le représenter en Interclubs. C'est désormais une obligation d'adhésion ou de licence (le joueur doit être enregistré sympathisant ou licencié dans le fichier club). La licence doit néanmoins être prise dans le comité d'appartenance du club que le joueur veut représenter en Interclubs. « Il est rappelé qu'un joueur membre de plusieurs clubs n'a qu'une seule licence à la FFB. Il représente en Interclubs le club de son choix dans lequel il a souscrit une cotisation (obligation de figurer dans la liste des sympathisants) mais la licence FFB doit avoir été prise dans le Comité d'appartenance du club qu'il veut représenter. »

Article 3 : les divisions

Les équipes sont réparties en 6 divisions : D1, D2, D3, D4, D5 et D6

D1 : 22 équipes

La D1 est constituée de :

- Les 17 premières équipes du classement de la D1 des interclubs 2023
- Les 4 premières équipes du classement de la D2 des interclubs 2023
- 1 place vacante

La place vacante est attribuée obligatoirement à :

- 1- Un club dont une équipe jouant en F.N. D2 2023 et ne s'étant pas qualifiée pour la montée directe
- 2- Aux clubs ayant demandé à bénéficier d'une place supplémentaire en D1
- 3- Au club de l'équipe classée 5ème en D2 2023.

D2 : 36 équipes

La D2 est constituée de :

- Les 5 équipes descendantes de D1 2022
- Les 24 équipes classées de 5 à 28 du classement de D2 2023
- Les 3 premières équipes de chaque poule de la D3 des Interclubs 2023
- 1 place vacante

D3, D4 et D5 sont en plusieurs poules pour que l'ensemble des équipes jouent le même nombre de matchs dans un lieu unique (en général 8 matchs de 12 donnes).

D6 : compétition par paires réservée aux joueurs débutants de 1ère et 2ème année classés en 4ème série (IC de la paire ≤ 58).

Article 4

Toute équipe participant à l'interclubs au stade de Comité peut continuer sa route jusqu'à la Finale Nationale (sauf D6 qui se termine après la Finale de Comité).

Chacune des divisions 1, 2, 3 et 4 débouche sur une Finale de Ligue et une Finale Nationale.

En division 5 il n'y a pas de finale de ligue : le champion de comité se qualifie directement en Finale Nationale.

En cas de forfait pour la Finale Nationale du champion de comité, l'équipe vice-championne (et uniquement cette équipe) pourra être qualifiée à sa place.

Article 5

L'interclubs est classé :

En catégorie 2 pour la D1 et la D2 (se joue avec écran).

En catégorie 3 pour la D3

En catégorie 4 pour la D4

En catégorie 5 pour la D5

Article 6 : Déroulement de la compétition

- ↳ **Inscription et paiement auprès de votre club. C'est le club qui inscrit les équipes en ligne et envoie le règlement par chèque ou virement au Comité.**

Samedi 13 et dimanche 14 avril 2024 au Parc Expo La Meilleraie de Cholet

Divisions D1 à D5 : Samedi 13 avril : 4 matchs à suivre à partir de 13h

Dimanche 14 avril : 2 matchs à suivre à partir de 9h30

Reprise à 14h15 pour les 2 derniers matchs.

Division 6 : Dimanche 14 avril : 2 séances de 12 donnes à 10h et 14h30.

INSCRIPTIONS au plus tard le 29/03/24

L'inscription et le paiement se font auprès du club

Interclub Division 1 Equipes de 4 à 6 joueurs

Finale Comité : 132€, Sa 13 et Di 14/04/24, 8 matchs de 12 donnes

Finale Ligue : 72€, Sa 1er et Di 02/06/24 – RENNES BCR, 6 ou 8 matchs

Finale Nationale : 120€, Septembre 2024 – ST CLOUD

Interclub Division 2 Equipes de 4 à 6 joueurs

Finale Comité : 132€, Sa 13 et Di 14/04/24, 8 matchs de 12 donnes

Finale Ligue : 72€, Sa 22 et Di 23/06/24 – NANTES BCN, 6 ou 8 matchs

Finale Nationale : 120€, Septembre 2024 – ST CLOUD

Interclub Division 3 Equipes de 4 à 6 joueurs

IC de l'équipe ≤ 284

Finale Comité : 132€, Sa 13 et Di 14/04/24, 8 matchs de 12 donnes

Finale Ligue : 72€, Sa 1er et Di 02/06/24 – SAUTRON, 6 ou 8 matchs

Finale Nationale : 120€, Sa 22 et Di 23/06/24 – ST CLOUD

Interclub Division 4 Equipes de 4 à 7 joueurs

IC de l'équipe ≤ 188

Finale Comité : 120€, Sa 13 et Di 14/04/24, 8 matchs de 12 donnes

Finale Ligue : 72€, Sa 1er et Di 02/06/24 – VANNES, 6 ou 8 matchs

Finale Nationale : 120€, Sa 22 et Di 23/06/24 – ST CLOUD

Interclub Division 5 Equipes de 4 à 7 joueurs

IC de l'équipe ≤ 132 avec IC de chaque joueur ≤ 37

Finale Comité : 96€, Sa 13 et Di 14/04/24, 8 matchs de 10 donnes

1 seule équipe qualifiée pour la Finale Nationale directe.

Finale Nationale : 120€, Sa 22 et Di 23/06/24 – ST CLOUD

Interclub Division 6 Par paire

IC de la paire ≤ 58

Finale Comité : 10€, Di 14/04/24, 2 séances de 12 donnes

C'est une compétition de Comité (et non fédérale), ni FL ni FN.

Composition de la D1 pour 2024 : pour 21 équipes + 1 place vacante

Angers ABC	3
Angers BCRR	4
La Baule BCCA	2
Laval	3
Le Mans BC	2
Le Mans 4 As	1
Nantes BAA	2
Nantes BCN	3
Pornic	1

Composition de la D2 pour 2024 : pour 35 équipes + 1 place vacante

Angers ABC	2
Angers BCRR	2
Avrillé	1
Château Gontier	1
Cholet	2
La Baule BCCA	4
Laval	1
La Ferté Bernard	2
La Fleche	1
Le Mans B.C	4
Mesquer - Quimiac	1
Nantes BAA	2
Nantes BCN	6
Nantes Beaulieu	1
Nort sur Erdre	1
Pornic	2
Sable	1
Saumur	1

TROPHEE DE FRANCE

Cette épreuve fédérale se joue exceptionnellement en fonction de votre IV (Indice de Valeur).

Pas de tour préliminaire

Article 1

Les équipes peuvent être composées de 4 à 8 joueurs. Les joueurs peuvent s'inscrire dans le comité de leur choix. Il n'y a aucune obligation d'appartenir au même comité.

Article 2

Sans objet

Article 3

Chaque match joué par des équipes ayant un Indice de Valeur différent sera l'objet d'un handicap en IMP selon la formule :

$H \text{ (en IMP)} = N \text{ (nombre de dames)} \times S \text{ (écart d'indice des deux équipes)} / 80$. L'indice est la somme des IV des 4 joueurs présents à la table pendant le match.

Ce handicap est arrondi à l'entier le plus voisin et, en cas de résultat à 0,5 juste, à l'entier inférieur.

Il est ajouté au score en IMP de l'équipe le moins élevé.

Article 4

INSCRIPTIONS au plus tard le 15/09/23

Equipes de 4 à 8 joueurs

Finale Comité : 38€, Ma 10/10/23, à AVRILLE et PORNIC
à partir de 13h

Finale Ligue : 72€, Sa 11 et Di 12/11/23, à LA BAULE club
A partir de 13h le samedi et 09h30 le dimanche

Finale Nationale : Sa 16 et Di 17/12/23, à SAINT-CLOUD

LE CHALLENGE DE L'ANJOU*Ch.A

REGLEMENT

C'est l'IV qui est pris en compte pour les calculs

Des récompenses financières pour les meilleurs joueurs pourront être attribuées en fonction du succès des épreuves. Les prix ne sont pas cumulables pour une même compétition.

Article 1

Le Comité d'Anjou organise chaque saison le Challenge de l'Anjou qui se compose :

- des Tournois Régionaux organisés par les clubs ou le Comité
- du TOP 8
- des 2 Simultanés du Comité

Article 2 : Chaque épreuve donne lieu à l'attribution de Points de Challenge (PC).

Article 3 : Classement

Le classement général est établi sur une période comprise entre **le 15 juin de l'année en cours et le 15 juin de l'année suivante**, afin de permettre la transmission des résultats à la Fédération Française de Bridge.

Le classement final donne droit à une attribution de Points de Performance (PP) et de Points d'Expert (PE) selon les modalités définies ci-après :

Pour pouvoir être pris en compte dans le classement du Challenge, un joueur devra avoir participé à, au moins, six des épreuves spécifiées dans l'article 1. Le classement final se fait par série et par addition des points de classement.

Les joueurs sont classés en quatre séries en fonction de leur **classement national au 30 juin de la saison en cours**.

Article 4

Le nombre d'épreuves retenues pour le classement final n'est pas limité.

La liste nominative des épreuves comptant pour le challenge est diffusée sur le calendrier annuel du Comité et régulièrement sur internet.

Calcul des PC

Seuls les joueurs licenciés par l'intermédiaire du Comité d'Anjou peuvent marquer des points de challenge et figurer au classement général donnant lieu à l'attribution de P.E. et de P.P.

75% de la dotation annuelle sera réservée au Challenge de l'Anjou

Rappelons que cette dotation est proportionnelle à l'effectif des licenciés !

P.C. des tournois régionaux et du Tournoi du Comité

L'attribution des Points de Challenge (P.C.) sera faite selon la formule d'un classement handicap, (**sauf pour l'attribution des PP où le classement sera uniquement en SCRATCH**).

Le handicap étant calculé selon la formule :

$H = (200 - \text{Somme des IV des deux joueurs de la paire}) / 12.$

Les Points de Challenge du tournoi correspondent aux Points d'Expert obtenus à l'issue de ce classement Handicap (exception tournoi en 2 séances : Noirmoutier, Challans etc : $PE/2 = PC$)

P.C. du TOP 8

Les PC du TOP 8 sont attribués conformément au règlement particulier de cette nouvelle compétition.

Les PC seront attribués aux joueurs ayant effectivement participé aux matches.

Attribution des P.P. et des P.E

Le classement ainsi obtenu permettra d'attribuer aux licenciés du Comité d'Anjou des P.P. et des P.E. selon les modalités suivantes :

Le classement ainsi obtenu permettra d'attribuer aux licenciés du Comité d'Anjou des P.P. et des P.E. selon les modalités suivantes :

Les PP seront répartis entre :

- Le Challenge de l'Anjou (75% du total disponible soit X). Maximum 30PP
- Le Trophée Pierre Lebret (25% du total disponible soit Y). Maximum 16PP
- La Finale Nationale Bridge+ (allocation forfaitaire de 30PP)

Les PE seront répartis entre :

- Le Challenge de l'Anjou
- Le Trophée Pierre Lebret
- Les petits Poucets de la Coupe de France

Les attributions indiquées ci-dessous (pour le Ch.A et le TPL) pourront être ajustées suivant les principes suivants :(ajustement nécessaire puisque les 2 épreuves sont indépendantes) :

- Le Comité attribue 100% des PP disponibles.
- Aucun joueur ne peut obtenir moins que ce que le règlement prévoit.
- Le nombre de PP pour le 1er récompensé du TPL pourra être ajusté à la hausse afin d'avoir une répartition harmonieuse (environ 60% des joueurs qui sont dans les critères des classements, tout en respectant la répartition initiale par épreuve).
- Allocation maximum totale pour un joueur : 30 PP. Les PP récupérés du fait de cette limitation serviront à récompenser les joueurs suivants des classements du Challenge et du TPL, mais qui respectent les minimums de participation.

P.P. (Points de Performance) pour le Challenge de l'Anjou

Critères d'attribution :

♦ Participation dans au moins 6 épreuves du challenge (la participation au TOP 8 comptant pour 1 et la participation à la finale du TOP 8 comptant pour 1 également, chaque simultané comptant pour 1 et chaque tournoi régional comptant pour 1).

Classement général :

Addition des P.E. des 2 simultanés + P.C. du TOP 8 + P.E. bruts des tournois régionaux, soit X l'attribution pour le CA.

On conserve 10% de l'attribution pour récompenser les meilleurs 2^e Série et 3^e Série du classement PC.

Attribution suivant une régression linéaire entre 30 et 10 PP.

Le nombre d'allocataires est déterminé par :

$N = 0,9X / (30+10) / 2$, arrondi à l'entier inférieur

Il se peut que le nombre de classés soit inférieur à N. Auquel cas des PP restent non attribués à ce stade.

Les 10% de X seront attribués aux meilleurs joueurs de 2^{ème} et 3^{ème} série du classement PC à raison de 10 et 5 PP (hors classement Scratch).

P.E. (Points d'Expert)

Ils **pourront** être attribués suivant les critères suivants :

De 2 ^{ème} série : joueurs avec un IV < 60 :	Avec au moins 3 participations	PE attribués = 1 x PC
	Avec au moins 10 participations	PE attribués = 3 x PC
De 3 ^{ème} série : les joueurs :	Avec au moins 3 participations	PE attribués= 2 x PC
	Avec au moins 6 participations	PE attribués= 3 x PC
De 4 ^{ème} série : les joueurs :	Avec au moins 2 participations	PE attribués= 5 x PC
	Avec au moins 4 participations	PE attribués= 8 x PC

La dotation pourra faire l'objet d'un coefficient d'ajustement majorateur ou minorateur pour épuiser la dotation sans la dépasser.

TOURNOIS REGIONAUX

(Tournois de VILLE et du Comité)

Inscriptions Espace licencié FFB > Compétitions > Festival

Paielement sur place

Tournois de Ville comptant pour le Challenge de l'Anjou (Ch.A)

1	Noirmoutier	samedi 1 juillet 2023
2	Pornic	samedi 8 juillet 2023
3	St Hilaire de Riez	mercredi 19 juillet 2023
4	Challans (Canard)	dimanche 6 août 2023
5	Angers BCRR (Marathon)	samedi 2 septembre 2023
6	Saumur	dimanche 24 septembre 2023
7	Cholet	samedi 28 octobre 2023
8	Nantes BCN	samedi 11 novembre 2023
9	Angers ABC	dimanche 11 février 2024
10	Angers BCRR	lundi 1 avril 2024
11	Sablé	mercredi 1 mai 2024
12	Ancenis	mercredi 8 mai 2024
13	Le Mans BC	jeudi 9 mai 2024
14	Nantes BAA	lundi 20 mai 2024
15	Challans	samedi 1 juin 2024
16	Laval	dimanche 9 juin 2024
17	La Fleche	dimanche 23 juin 2024

1. Conditions générales

Pour pouvoir faire partie du challenge, un tournoi régional doit :

- Appliquer les directives du Titre III section 3. du R.N.C. (Règlement National des Compétitions)
- Comporter au moins 15 tables ;
- Etre ouvert à **tous les joueurs du Comité à jour du règlement de leur licence** ;
- Etre organisé par un club à jour de ses cotisations auprès du Comité ;
- Engager un arbitre fédéral.
- Avoir reçu l'homologation « tournoi régional » de la F.F.B.

Si un tournoi ne remplit pas une de ces conditions, le bureau du Comité est saisi et peut éventuellement accorder une dérogation exceptionnelle.

2. Inscription au calendrier

Si le président d'un club souhaite que son tournoi régional soit intégré au challenge du Comité, il doit :

- Adresser une demande au Comité avant l'établissement de l'agenda de la saison suivante soit avant le 1^{er} mai de la saison N-1
- Envoyer à l'issue du tournoi au Comité :
 - Une copie de la sauvegarde faite par l'arbitre de l'épreuve, par mail au Comité.
 - Un chèque ou virement correspondant à la facture éditée par le Comité (envoyée sous quinzaine après la manifestation). Le tarif est fixé à 1.60€/paire.
- S'assurer que les lots sont suffisamment conséquents en quantité et en qualité. Au moins 60% des frais d'engagement doivent être alloués aux lots.

Si une de ces formalités n'est pas remplie, le bureau du Comité peut refuser l'inscription d'un tournoi au challenge ou l'exclure pour la saison suivante.

Un tournoi régional ne peut compter pour le challenge du Comité s'il est organisé le jour d'une compétition fédérale au stade du Comité (½ Finale ou Finale).

A une date donnée un seul tournoi régional peut compter pour le challenge du Comité. Si deux demandes sont faites pour la même date, le Comité choisit le tournoi comptant pour le challenge.

3. Conditions d'attribution des PC

Si lors d'un tournoi régional, ou du simultané une paire est constituée d'un joueur d'un autre Comité associé à un joueur du Comité d'Anjou, seul ce dernier marquera des points de challenge pour le challenge.

Si dans un tournoi régional une paire est constituée de joueurs de séries différentes, chacun d'eux est classé dans sa propre catégorie et uniquement dans celle-ci.

TOP 8

ICI, la référence pour constituer les paires est l'IV (Indice de Valeur)

Référent Comité TOP 8 : Patrick ROCTON au 06 79 54 62 59

ou sur arbitre@lemansbridgeclub.fr

Inscriptions avant le 13/10/23

Espace licencié FFB > Compétitions > Comité

**Engagement : 96€ pour au moins
3 matchs et au moins 96 donnes**

↪ **Inscription au tour préliminaire (par poule) et paiement en ligne sur le site FFB, les comptes FFB utilisés doivent être approvisionnés avant l'inscription.**

Formule de la compétition

Une première phase de qualification sectorielle a lieu de Novembre à Mai sur 3, 4 ou 5 dates maximum c'est à dire avec des poules allant de 4 à 6 équipes (dans chaque secteur un ou deux clubs organisent les regroupements **en suivant la fiche technique qui sera fournie**), **aucun moyen informatique n'est nécessaire !**

Une fois les poules définies et les clubs organisateurs fixés, ceux-ci désigneront un référent local.

Durant cette phase chaque équipe jouera au moins 96 donnes.

A la fin de cette phase une (ou deux pour les poules plus nombreuses) équipe(s) est qualifiée(s) pour obtenir une finale de 8 (ou 16) équipes (fonction du nombre de poules).

La finale réunit les équipes qualifiées sur une journée.

Article 1

- La compétition est ouverte aux équipes composées de 4 paires d'IV décroissant, la paire d'IV la plus forte est la paire 1, la paire 2 doit être d'IV au plus 120, la paire 3 d'IV au plus 80 et la paire 4 est celle d'IV au plus 68, l'appartenance des 4 paires au même club n'est pas obligatoire, mais l'appartenance au comité d'Anjou est obligatoire.
- Chaque paire ne rencontrera que des paires de son niveau et toutes les paires joueront les mêmes donnes, le résultat de l'équipe étant le cumul des résultats de chaque paire.

Article 2

- La répartition des équipes se fait selon des secteurs géographiques (Le Mans, Angers, Nantes et Presqu'île).
- L'équipe appartient à une zone géographique en fonction de la majorité de ses membres ; en cas d'égalité, c'est l'organisateur qui tranche.

Article 3

Tour qualificatif :

- Il se déroule en poules de quatre, cinq ou six équipes si nécessaires, donc en principe trois à cinq matchs.
- Pour chaque poule un club est désigné par le Comité comme organisateur et désigne un référent local.
- A date et horaire fixées par le club organisateur, mais dans la semaine imposée par le calendrier des compétitions du Comité, toutes les équipes de la poule (sauf une si le nombre d'équipes est impair) se retrouvent pour jouer leurs matchs. C'est un regroupement.
- Les regroupements mettront en avant la convivialité par le partage d'un moment de restauration selon le principe de l'auberge espagnole
- Le référent local suit les indications techniques fournies par le référent du Comité pour organiser ses regroupements.
- Pour départager les équipes à égalité dans une même poule, on prendra celle qui a gagné leur rencontre respective. En cas de nouvelle égalité, on prendra celle dont l'IV est le plus petit. Pour connaître l'IV de l'équipe on fait la somme des 4 meilleurs IV de l'équipe.
- Si nécessaire, les équipes meilleures deuxièmes voire troisièmes seront choisies à l'intérieur des zones géographiques, en commençant par les poules comportant le plus d'équipes.

Article 4

Compléments

A chaque regroupement un ou plusieurs joueurs (sans être inscrits sur le site de la FFB dans l'équipe) peuvent compléter une équipe incomplète aux conditions suivantes :

- Ne pas avoir joué la compétition dans une autre équipe
- Respecter les conditions d'IV des paires

A l'issue de la phase de poules, le capitaine de l'équipe fait parvenir une feuille de route qu'il tient à jour après chaque regroupement sur le modèle suivant :

Top 8 d'Anjou							
Capitaine : Tartempion - Numéro de licence : 12345678							
Secteur : Trifouillis - Poule : 1							
Regroupements :							
1	2	3	4	5	Noms	Licences	Total
X	X		X		Tartempion	12345678	3
X	X	X	X		Dudule	12345679	4
X	X	X	X		Truc	12345670	4
X	X		X		Machin	1234569	3
X		X	X		Martin	1234568	3
X		X	X		Untel	12345661	3
X	X	X	X		Unetelle	12345662	4
X	X	X	X		Machine	12345663	4
	X				Durand	12345664	1
	X				Bidule	12345665	1
		X			Babar	12345667	1
		X			Quidam	12345668	1

La colonne totale contient le nombre de regroupements joués par chaque joueur (les regroupements joués sont notés par : X), ici sur l'exemple l'équipe a utilisé quatre compléments qui ont chacun joué une fois et l'équipe a joué 4 regroupements (donc une poule de 5).

Déroulement d'un match

Deux équipes A et B se rencontrent, les paires étant dénommées A1, A2, A3, A4, B1, B2, B3, B4.

On utilise donc 4 tables suivant la disposition suivante :

Table	NS	EO
1	A1	B1
2	B2	A2
3	A3	B3
4	B4	A4

On fait circuler (les étuis descendent après avoir été joués) sur les tables le nombre de donnes choisi et on fait remplir à chaque équipe une feuille de match sur le modèle ci-dessous (ou équivalent) :

Match #		Equipe A	
Donnes	Paires	Scores	Différences
1	1		Brute
	2		
	3		IMP
	4		
2	1		
	2		
	3		
	4		
Etc....			
Total			
PV			

Par exemple si sur la donne 1 les paires NS ont respectivement fait 3SA=, 3SA+1, 2SA=, 3SA-1, la feuille est :

Match#		Equipe A	
Donnes	Paires	Scores	Différences
1	1	400	Brute
	2	-430	140
	3	120	IMP
	4	50	4
2	1		Brute
	2		
	3		IMP
	4		
Etc....			
Total			
PV			

- **Finale Comité** : droits d'engagements = **48€ par équipe pour au moins 48 donnes jouées.**
- La finale se déroule sur une journée et réunit les 8 ou 16 équipes (suivant le nombre de poules) issues du tour qualificatif.
- Si finale à 8 équipes, on joue une poule de 8, donc chaque équipe joue 7 matchs de 8 donnes
- Si finale à 16 équipes, 4 poules de 4 sont formées par tirage au sort intégral, et on qualifie les 4 premiers pour la poule finale de classement de 1 à 4, les deuxièmes pour la poule de classement de 5 à 8, etc. Chaque équipe joue donc 6 matchs de 8 donnes.

Article 6

Les PE

Les PE sont distribués une fois la compétition terminée et les feuilles de route des équipes parvenues au secrétariat du Comité sur comite@bridgeanjou.com ou par courrier. La date limite de retour **des feuilles de route est le 16/04/2024**. La non réception de la feuille de route dans les délais entrainera la non attribution de points d'experts à toute l'équipe.

Aucune relance ne sera faite.

Les PC

La compétition fait partie du Challenge d'Anjou et à ce titre doit attribuer des PC, points de challenge, ceux-là même qui, cumulés avec les autres, permettent la distribution de PE en fin de saison. La phase qualificative compte pour 1 et la finale compte pour 1 également.

La dotation est la suivante, par joueur :

Poule : match gagné 100 PC perdu 50 PC

Finale par KO : match gagné 300 PC ; perdu 100 PC

Bonus podium : 300 PC, 200 PC, 100 PC

Dates retenues pour les regroupements 2023/2024

Semaine du 6 au 10 novembre 2023

Semaine du 4 au 7 décembre 2023

Semaine du 15 au 19 janvier 2024

Semaine du 12 au 16 février 2024

Semaine du 8 au 12 avril 2024

Suivant la poule, les équipes joueront entre 3 et 5 regroupements.

Finale : le 16/06/24

SIMULTANES DU COMITE

2 simultanés cette saison : 1 en après-midi et 1 en soirée

Inscription auprès du club directement – paiement sur place

Engagement : 16€/paire dont 8€ pour le club,
2€ pour livrets et 2€ pour l'organisation

DLI : 18/10/23

Jeudi 19 octobre à 20h : LE MANS BC, LAVAL, CHOLET, NANTES BAA, ANGERS BCRR (à confirmer)

DLI : 29/01/24

Mardi 30 janvier à 14h30 : LE MANS BC, CHOLET,
et ANGERS & NANTES à confirmer

Livrets de donnes fournis en version numérique

TROPHEE PIERRE LEBRET (TPL)

Le Trophée Pierre Lebret sera joué en ligne sur la plate-forme **REALBRIDGE**

DLI : la veille de chaque tour minuit

Engagement : 12€/tour/paire

Espace licencié FFB > Compétitions > Comité

Attention : cette année les jours de semaine changent !

Tours qualificatifs à 20h (18 donnes) :

Jeudi 25 janvier 24

Mercredi 21 février 24

Jeudi 14 mars 24

Jeudi 18 avril 24

Lundi 06 mai 24

Finale et Consolante à 20h (24 donnes) : Mardi 21 mai 24

1. Qui peut participer ?

- Tous les joueurs à jour de leur licence de la saison en cours mais seuls les joueurs du Comité d'Anjou pourront prétendre à la dotation spéciale de PP et PE attribuée à cette compétition.
- Il sera obligatoire d'avoir sa caméra et micro branchés, en état de marche et avoir réglé son engagement.
- Tout participant s'oblige à respecter les règles de bonne conduite édictées par la FFB.

2. Engagement

- Fixé à 6€ par joueur et par séance, ainsi que pour la Finale et la Consolante.
- L'inscription se fera en ligne sur le site FFB des compétitions de Comité.

3. Principe du Trophée

Un classement par **paires inchangées** sera établi après les 5 tours qualificatifs, en prenant en compte les 3 meilleurs résultats. La participation aux différents tours qualificatifs est indépendante des résultats des tours précédents.

Les 5 tours qualificatifs feront l'objet d'un classement scratch et d'un classement handicap.

Le handicap étant calculé selon la formule : $H = (200 - \text{Somme des IV des deux joueurs de la paire}) / 12$.

L'unité de compte est le PTPL (Point Trophée Pierre Lebret)

Chaque tour crédite chaque joueur de la paire du nombre de PE attribué par la FFB (hors bonus).

Le classement handicap est établi sur le même principe.

Une paire classée (ayant joué au moins 3 séances qualificatives) aura accès à une séance supplémentaire de 24 donnes.

Ces paires seront divisées en 2 groupes suivant les principes suivants :

Le groupe F comme Finale / Le groupe C comme Consolante
40% des paires classées* seront qualifiées pour la Finale et les autres paires classées seront éligibles pour la Consolante.

*L'assiette étant le nombre total de paires classées, ayant obtenu un nombre de PTPL >0.

La répartition des paires se fera de la manière suivante :

Pour la Finale, 30% seront issus du classement scratch et 10 % parmi les meilleurs du classement handicap qui ne sont pas qualifiés par le classement scratch.

4. Attribution de PTPL :

Classement scratch :

Somme PTPL des 3 meilleurs des 5 tours qualificatifs + PTPL de la Finale * 2 (ou des 4 meilleurs tours qualificatifs)

Somme PTPL des 3 meilleurs des 5 tours qualificatifs + PTPL de la Consolante (ou des 4 meilleurs tours)

Classement handicap :

Idem que le classement scratch mais en utilisant les classements « handicap »

5. Attribution des PE et des PP

Le Trophée Pierre Lebret fait l'objet d'une attribution spécifique de PP et PE du Comité
(25% de la dotation annuelle sera réservée au Trophée Pierre Lebret)

Le challenge se joue par paire inchangée. Donc les attributions de PP et PE seront identiques pour chacun des joueurs de la paire (pour autant qu'ils fassent partie du Comité d'Anjou).

Critères d'attribution

Participation minimum 4 tours (3 tours qualificatifs + Finale ou Consolante ou 4 tours qualificatifs). Il n'est pas obligatoire de participer à la Finale ou à la Consolante (mais ça aide pour accumuler des PTPL !!).

Le principe de calcul sera similaire à celui du Ch.A.

Le maximum de PP pour un joueur sera de 16. Les primés recevront donc entre 16 et 6 PP.

Aucun joueur ne peut obtenir plus de 30 PP au total CA +TPL.

10% des PP seront réservés aux 2èmes et 3èmes séries.

Comme il est prévu que tous les PP disponibles au niveau du comité soient attribués, il est possible que l'attribution soit plus généreuse que l'application stricte du présent règlement.

Les PE seront attribués de la manière suivante :

- Joueurs de 2^{ème} série : PE attribués = 1 x PTPL
- Joueurs de 3^{ème} série : PE attribués = 3 x PTPL
- De 4^{ème} série : les joueurs : PE attribués = 8 x PTPL

La dotation pourra faire l'objet d'un coefficient d'ajustement majorateur ou minorateur pour épuiser la dotation sans la dépasser.

6. Ethique :

Le Comité appliquera à la lettre le guide éthique du bridge en ligne publié par la FFB.

TUTORIELS

INSCRIPTION AUX COMPETITIONS

Les inscriptions aux compétitions se font directement sur votre espace licencié du site de la Fédération (FFB) (sauf pour les Interclubs et la Coupe des Clubs qui se font auprès du club directement).

1. Aller sur votre espace licencié du site FFB : <https://www.ffbridge.fr/>
2. Aller dans rubrique compétitions (colonne de gauche)
3. Définir la saison concernée à savoir qu'une saison court du 1^{er} juillet au 30 juin
(Ex : saison 2023-24 = compétition/tournoi/festival qui se déroule entre le 1^{er} juillet 2023 et le 30 juin 2024).
4. Définir de quel type de compétition il s'agit :

❖ Compétitions Fédérales au niveau National = Finale Nationale (FN)

Assurez-vous de bien sélectionner les éléments suivants (flèches rouges) :

« Saison souhaitée » puis « 0000000 – FFB » puis « FEDERAL »

Ce sont des menus déroulants, cliquez dessus pour voir apparaître une liste de choix et sélectionnez le vôtre.



❖ Compétitions Fédérales au niveau Comité = ½ Finale Comité, Finale Comité, Coupe de France, Trophée de France et Interclubs

Assurez-vous de bien sélectionner les éléments suivants (flèches rouges) :

« Saison souhaitée » puis « Comité d'Anjou » puis « FEDERAL »

Ce sont des menus déroulants, cliquez dessus pour voir apparaître une liste de choix et sélectionnez le vôtre.

Pour les Finales de Ligue, sélectionner « Ligue 03 AN-BR » au lieu de « Comité d'Anjou »



❖ Compétitions de Comité = Scolaires, Cadets, Trophée Pierre Lebre, Top 8, Tournoi du Comité

Assurez-vous de bien sélectionner les éléments suivants (flèches rouges) :

« Saison souhaitée » puis « Comité d'Anjou » puis « COMITE »

Ce sont des menus déroulants, cliquez dessus pour voir apparaître une liste de choix et sélectionnez le vôtre.



❖ Festivals du Comité = Tournois de ville, régionaux et festivals

Assurez-vous de bien sélectionner les éléments suivants (flèches rouges) :

« Saison souhaitée » puis « Comité d'Anjou » puis « FESTIVAL »

Ce sont des menus déroulants, cliquez dessus pour voir apparaître une liste de choix et sélectionnez le vôtre.



5. Enfin, sélectionnez la compétition souhaitée et cliquez sur « **Inscription** »

**** **IMPORTANT** ****

- Depuis septembre 2021, le règlement des engagements aux compétitions se fait directement en ligne dès la validation de l'équipe (sauf Interclubs, DN, Finales de Ligue). Assurez-vous bien d'avoir suffisamment de crédit sur votre compte FFB avant l'inscription.
- Tutoriel disponible sur le site du Comité d'Anjou : *Comment alimenter son compte FFB*

COMMENT ALIMENTER VOTRE CAGNOTTE SUR LE SITE DE LA FFB

✓ Connectez-vous sur le site de la FFB

✓ Cliquez sur votre espace licencié →  Accès espace licencié

✓ Cliquez sur « mon profil » →  Mon profil

✓ Une nouvelle page s'affiche, cliquez sur le dernier onglet « COMPTE FFB »

PROFIL COMPTE AGENDA RÉSULTATS POINTS CLASSEMENT HISTORIQUE MESSAGES PAIEMENTS CB COMPTE FFB

✓ Cliquez sur le montant que vous souhaitez mettre ou autre montant si plus de 100 €

J'alimente mon compte

✓ Cliquez sur « OK » →  OK  Annuler

licencie.ffbridge.fr indique
Vous allez être redirigé vers l'interface de paiement

Vous êtes redirigé sur une page sécurité où il vous reste plus qu'à indiquer votre carte bancaire.

Montant de la transaction : 100 EUR

Numéro de carte bancaire

Date d'expiration Mois / Année

Nom du titulaire de la carte

Code de vérification [Qu'est-ce que c'est ?](#)

✓ Une fois tout renseigné, valider.

Ensuite vous pouvez utiliser votre cagnotte pour faire vos inscriptions.

✓ **Si les comptes de tous les joueurs sont suffisamment approvisionnés, le capitaine peut inscrire l'équipe.**

✓ **Sinon, il peut régler pour toute l'équipe si son compte est suffisamment approvisionné en cochant la case « régler la totalité »**

Attention : seul le règlement des sommes dues valide l'inscription